



Bulletin Officiel

N°6763 Vendredi 23 Décembre 2022

www.cmf.tn

27^{ème} année ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

AVIS D'OUVERTURE D'UNE OFFRE PUBLIQUE DE RETAIT SUR LES ACTIONS DE SOCIETE CEREALIS	3
AVIS D'OUVERTURE D'UNE OFFRE PUBLIQUE DE RETAIT SUR LES ACTIONS DE SOCIETE ADWYA	7
DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE RELATIVE AU REPORT DE LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DES NORMES IFRS	11

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS -SNMVT- MONOPRIX-	12
--	----

INFORMATIONS POST AGO

BANQUE ZITOUNA	13
----------------	----

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

WIFAK INTERNATIONAL BANK SELON LES PRINCIPES DE LA FINANCE ISLAMIQUE 2022-2	14
---	----

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM	21
---------------------------------------	----

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 27/06/2022)

ANNEXE II

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETTEES AU 30 SEPTEMBRE 2022

- POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT
- SICAV AXIS TRESORERIE
- SICAV BH OBLIGATAIRE

AVIS DU CMF

OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT -OPR-

**Avis d'ouverture d'une Offre Publique de Retrait
visant les actions de la société Céréalis**

Par décision n° 54 du 23 décembre 2022, le Conseil du Marché Financier a déclaré recevable l'Offre Publique de Retrait visant les actions de la société Céréalis.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée, chacun en ce qui le concerne.

Il est porté à la connaissance du public, des actionnaires de la société Céréalis et des intermédiaires en bourse que la société «Cardinal Brands Limited» détenant de concert avec la société «Power Brands», 4 654 447 actions Céréalis, représentant 95,20% des droits de vote de ladite société, lance une Offre Publique de Retrait -OPR- visant l'acquisition par la société «Power Brands» des actions que cette dernière ne détient pas dans le capital de Céréalis et ce, dans le cadre de l'article 173 du Règlement Général de la Bourse.

I - INFORMATIONS GENERALES :

1. Présentation de la société Céréalis :

- **Date de constitution :** 22/09/2003.

- **Identifiant unique:** 0849850A

- **Objet social (article 2 des statuts) :**

La société Céréalis S.A, a pour objet :

- La production, l'importation et la commercialisation des chips, snacks, amuse-gueules, fruits secs et autres produits assimilés ;
- La production des plats surgelés pré cuisines ou non ;
- La fabrication de tous produits agroalimentaires ;
- La participation directe ou indirecte à des sociétés pouvant se rattacher à l'objet précité, par voie de création de sociétés nouvelles, tunisiennes et/ou étrangères, d'apports, de commandite, de souscriptions, achats de titres ou droits sociaux, fusion, alliance, association en participation ou de prise ou de dation ou en gérance de tous biens ou droits ou autrement ; et
- Généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou successibles d'en faciliter la réalisation, l'exploitation ou le développement

- **Renseignements concernant le capital :**

- **Capital social** : 4 888 889 dinars
- **Nombre total des droits de vote** : 4 888 889 droits de vote
- **Nombre total des titres** : 4 888 889 actions

2. Structure du capital au 15 décembre 2022 :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Initiateur : Société «Power Brands »	4 654 447	95,20%	4 654 447	95,20%
Autres actionnaires (nombre : 63)	234 442	4,80%	234 442	4,80%
TOTAL	4 888 889	100,00%	4 888 889	100,00%

3. Composition actuelle du conseil d'administration (3) :

Membres	Qualité	Représenté par	Mandat
M. Mohamed Salah Gahbiche	Président	Lui-même	2022-2024 ⁽¹⁾
M. Karim Gahbiche	Administrateur	Lui-même	2022-2024 ⁽¹⁾
Mme. Samira Maarouf Bouaroui	Administrateur	Lui-même	2022-2024 ⁽¹⁾
M. Walid Gahbiche	Administrateur	Lui-même	2022-2024 ⁽¹⁾
M. Mohamed Aymen Gahbiche	Administrateur	Lui-même	2022-2024 ⁽¹⁾
Ekuity Capital	Administrateur	M. Abdelbasset Ben Moussa	2021-2023 ⁽²⁾
M. Hamadi Mokdadi (représentant des actionnaires minoritaires)	Administrateur	Lui-même	2021-2023 ⁽²⁾

(1) Mandats renouvelés par l'AGO du 28/06/2022

(2) Mandats renouvelés par l'AGO du 09/06/2022

(3) La société «Cardinal Brands Limited» agissant de concert avec la société «Power Brands» et les dirigeants de Céréalis S.A ont convenu de ce qui suit :

-La démission des personnes visées ci-dessous de leur mandat d'administrateur de la société Céréalis S.A :

- M. Mohamed Aymen Gahbiche;
- M. Walid Gahbiche ;
- et, Mme Samira Maarouf Bouraoui.

Le remplacement de ces personnes par les personnes suivantes (sans préjudice du droit des actionnaires de Céréalis de désigner, plus tard, des administrateurs additionnels) :

- M. Amine Allam ;
- M. Charles Bouaziz ;
- et, Mme Maty Ndiaye.

-La démission de M. Mohamed Salah Gahbiche de son mandat de Président du Conseil d'Administration et son remplacement par M. Amine Allam.

Les démissions et nominations susmentionnées ne sont pas encore effectives à la date de la présente offre.

Ainsi, la nouvelle composition du conseil d'administration de la société Céréalis sera comme suit :

- M. Amine Allam (Président) ;
- M. Karim Gahbiche ;
- Ekuity Capital ;
- Mme Maty Ndiaye ;
- Et, M. Charles Bouaziz.

4. Transactions récentes :

Néant

5. Situation financière de la société :**5-1 Etats financiers individuels de la société Céréalis arrêtés au 31 décembre 2021 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6602 du 11/05/2022.

5-2 Etats financiers consolidés de la société Céréalis arrêtés au 31 décembre 2021 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6602 du 11/05/2022.

5-3 Etats financiers intermédiaires de la société Céréalis arrêtés au 30 juin 2022 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6684 du 05/09/2022.

5-4 Indicateurs d'activité trimestriels de la société Céréalis arrêtés au 30 septembre 2022 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6718 du 21/10/2022.

II - CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE

1. Présentation des initiateurs :

Il s'agit de :

- la société «Cardinal Brands Limited», société de droit mauricien dont le capital est détenu par deux fonds d'investissements créés respectivement par un fonds souverain qatari et une institution gouvernementale rwandaise,

agissant de concert avec :

- la société «Power Brands », société de droit tunisien opérant dans le secteur industriel, dont le capital est détenu, à la date du 23 décembre 2022, par les membres de la famille Gahbiche à raison de 22,75%, de la société «Ekuity Capital» à raison de 12,84% et de la société «Cardinal Brands Limited» à raison de 64,41%.

La société «Cardinal Brands Limited» détient 6 585 614 actions représentant 64,41% du capital de la société «Power Brands » qui, à son tour, détient 4 654 447 actions représentant 95,20% du capital de la société Céréalis.

2. But de l'Offre Publique de Retrait et intentions des initiateurs à l'égard de la société visée :

Dans le cadre de l'Offre Publique d'Achat obligatoire visant les actions de la société Céréalis, à laquelle elle a été soumise, par le CMF, en novembre 2022, la société «Cardinal Brands Limited» de concert avec la société «Power Brands », ont déclaré leur intention de lancer une Offre Publique de Retrait en vue du retrait de la société Céréalis de la cote de la bourse, au cas où la société «Power Brands » arriverait à détenir seule ou de concert au moins la part de 95% du capital de la société Céréalis.

A l'issue de l'OPA obligatoire et jusqu'à la date de dépôt du projet de la présente OPR, la société «Power Brands» détient désormais, 4 654 447 actions Céréalis, représentant 95,20% des droits de vote de ladite société. Par cette Offre Publique de Retrait, la société «Power Brands» se propose de racheter les actions Céréalis restantes et ainsi permettre aux actionnaires minoritaires détenant le reste des droits de vote composant le capital de la société Céréalis, représentant 4,80% du capital, de céder leurs titres.

3. Intermédiaire en bourse chargé de l'opération :

Tunisie Valeurs en sa qualité d'intermédiaire en bourse, sis à l'Immeuble Integra, Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajene-, est l'établissement présentateur du projet d'OPR et chargé de la réalisation de l'opération.

4. Nombre de titres visés par l'offre :

234 442 actions représentant 4,80% du capital de la société Céréalis (4,80% des droits de vote).

5. Prix de l'offre :

13,300 dinars l'action de nominal 1 dinar.

6. Méthodes d'évaluation et éléments retenus pour l'appréciation du prix des actions de la société visée :

Le prix retenu est celui auquel a été soumise, par décision du Conseil du Marché Financier n° 45 du 14 novembre 2022, la société «Cardinal Brands Limited» agissant de concert avec la société «Power Brands» (initiatrices de la présente OPR) et ce, pour le lancement d'une Offre Publique d'Achat Obligatoire visant le reste du capital de la société Céréalis.

Ce prix est supérieur au prix déterminé par le calcul de la moyenne des cours de bourse pondérée par les volumes de transactions pendant les soixante jours de bourse précédant la publication de l'avis de dépôt du projet d'offre publique et ce, conformément aux dispositions de l'article 158 du Règlement Général de la Bourse.

7. Période de validité de l'offre :

L'OPR est ouverte pendant **30** séances de bourse, du **28 décembre 2022** au **07 février 2023 inclus**.

8. Engagement de l'initiateur de l'offre :

La société «Power Brands», initiatrice de l'OPR se déclare unique acquéreuse des actions mises en vente lors de la réalisation de l'opération et s'engage pendant la période de validité de l'offre à acquérir la totalité des actions de la société Céréalis qui seront offertes à la vente sur le marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

9. Engagement de l'intermédiaire en bourse chargé de la réalisation de l'opération :

Tunisie Valeurs, intermédiaire en Bourse, représenté par son Directeur Général, Monsieur Walid Saibi, garantit irrévocablement la teneur des engagements pris pour l'exécution de cette offre dans les conditions sus-indiquées.

10. Transmission des ordres :

Les actionnaires désirant répondre à cette OPR peuvent présenter leurs ordres à l'intermédiaire en bourse de leur choix, durant la période de validité de l'offre.

11. Résultat de l'Offre :

A l'expiration du délai de validité de l'offre, la société «Power Brands» informera la BVMT du nombre de titres Céréalis acquis pendant cette période. La BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPR qui fera l'objet d'un avis qui paraîtra aux Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF.

A l'issue de l'OPR et quel que soit son résultat, la radiation du marché principal de la cote de la bourse de l'ensemble des actions de la société Céréalis ainsi que, le cas échéant, son déclassement de la catégorie des sociétés faisant appel public à l'épargne seront prononcés et ce, en application des dispositions de l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994.

La cotation en bourse de Céréalis reprendra à partir du 28 décembre 2022.

AVIS DU CMF

OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT -OPR-

**Avis d'ouverture d'une Offre Publique de Retrait
visant les actions de la société ADWYA SA**

Par décision n°46 du 25 novembre 2022, le Conseil du Marché Financier a déclaré recevable l'Offre Publique de Retrait visant les actions de la société ADWYA SA.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée, chacun en ce qui le concerne.

Il est porté à la connaissance du public, des actionnaires de la société ADWYA SA et des intermédiaires en bourse que la société «Laboratoires Teriak SA», détenant de concert avec la société «Kilani Pharmaceuticals Holding» et messieurs Lassaad et Rafik Kilani, 21 353 761 actions, représentant 99,19% des droits de vote de la société ADWYA SA, lance une Offre Publique de Retrait -OPR- visant l'acquisition des actions qu'ils ne détiennent pas dans le capital de ladite société et ce, dans le cadre de l'article 173 du Règlement Général de la Bourse.

I - INFORMATIONS GENERALES :

1. Présentation de la société ADWYA SA :

- **Date de constitution** : 25/06/1983.

- **Identifiant unique**: 0014346Y

- **Objet social (article 3 des statuts)**:

La société a pour objet la construction, l'équipement et l'exploitation d'une unité de production :

- *de produits pharmaceutiques à usage humain et vétérinaire;
- *de produits pharmaceutiques de tous produits de base ou annexes de réactifs;
- *de produits cosmétiques d'entretien et d'hygiène, toute étude y afférente;
- *l'achat, la vente, l'importation, l'exportation de tous ces produits;
- *la promotion médicale des produits y afférents.

La participation directe ou indirecte à toutes autres opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets précités par voie de création de titres ou droits sociaux, fusions, associations, participations ou autrement; Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la société ou à un objet similaire, annexe ou accessoire concourant à favoriser son développement.

- **Renseignements concernant le capital** :

- ✓ **Capital social** : 21 528 000 dinars.
- ✓ **Nombre total des droits de vote** : 21 528 000 droits de votes.
- ✓ **Nombre total des titres** : 21 528 000 actions.

2. Structure du capital au 23 novembre 2022 :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Initiateur : Société «Laboratoires Teriak SA»	8 892 511	41,31%	8 892 511	41,31%
Société «Kilani Pharmaceuticals Holding»	3 851 456	17,89%	3 851 456	17,89%
Mr Lassaad Kilani	4 304 897	20,00%	4 304 897	20,00%
Mr Rafik Kilani	4 304 897	20,00%	4 304 897	20,00%
Autres actionnaires	174 329	0,81%	174 329	0,81%
TOTAL	21 528 000	100,00%	21 528 000	100,00%

3. Composition actuelle du conseil d'administration (2)(3)(4) :

Membres	Qualité	Représenté par	Mandat
Mme Sarra Limam Masmoudi (1)	Présidente	Elle-même	2022
Mr Sami Ben Ayed (1)	Membre	Lui-même	2022
Mme Hajer Elloumi (1)	Membre	Elle-même	2022
Mr Tarek Hammami (1)	Membre	Lui-même	2022

(4) Cooptation par le conseil d'administration du 21/06/22 en remplacement des administrateurs démissionnaires (Molka Feriel El Materi, Sadry El Materi, Sofiane El Materi, et Moncef Zmerli) et ce, pour la durée restant à courir du mandat de ces derniers, soit jusqu'à la tenue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur l'exercice 2022.

(5) Démission de messieurs Kamel Iddir et Slim Tlatli, administrateurs indépendants avec effet, à compter de la réunion du conseil d'administration du 21/06/22.

(6) Démission de Mr Jerbi Mounir, administrateur représentant les actionnaires minoritaires, par lettre en date du 26/09/22.

(7) Démission de messieurs Adel Grar et Abderahman Khochtali, administrateurs représentant l'Etat Tunisien, par lettre du Ministère des Finances en date du 28/09/22.

4. Transactions récentes :

Néant

5. Situation financière de la société :

5-1 Etats financiers individuels de la société Adwya arrêtés au 31 décembre 2021 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6598 du 05/05/2022.

5-2 Etats financiers intermédiaires de la société Adwya arrêtés au 30 juin 2022 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6679 du 29/08/2022.

5-3 Indicateurs d'activité trimestriels de la société Adwya arrêtés au 30/09/2022 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6716 du mardi 19/10/2022.

II - CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE**1. Présentation de l'initiateur :**

Il s'agit de la société «Laboratoires Teriak SA», société anonyme de droit tunisien opérant dans le secteur de l'industrie pharmaceutique. Elle détient :

- directement, 8 892 511 actions ADWYA représentant une part de 41,31% des droits de vote de ladite société ;
- de concert avec la société «Kilani Pharmaceuticals Holding» et messieurs Lassaad et Rafik Kilani, 21 353 761 actions ADWYA, représentant 99,19% des droits de vote de ladite société.

2. But de l'Offre Publique de Retrait et intentions de l'initiateur à l'égard de la société visée

Dans le cadre de l'Offre Publique d'Achat obligatoire visant les actions de la société ADWYA, à laquelle elle a été soumise, par le CMF, en août 2022, la société Kilani Holding Pharmaceuticals, a déclaré son intention de lancer une Offre Publique de Retrait en vue du retrait de la société Adwya de la cote de la bourse, au cas où elle arriverait à détenir seule ou de concert la part de 95% ou plus du capital de la société Adwya.

A l'issue de l'OPA obligatoire et jusqu'à la date de dépôt du projet de la présente OPR, la société «Kilani Pharmaceuticals Holding» détient désormais, de concert avec messieurs Lassaad et Rafik Kilani et la société «Laboratoires Teriak SA», 21 353 761 actions ADWYA, représentant 99,19% des droits de vote de ladite société.

Par cette Offre Publique de Retrait, la société «Laboratoires Teriak SA» se propose de racheter les actions ADWYA restantes et ainsi permettre aux actionnaires minoritaires détenant le reste des droits de vote composant le capital de la société ADWYA, représentant 0,81% du capital, de céder leurs titres.

3. Intermédiaire en bourse chargé de l'opération :

MAC SA -intermédiaire en bourse- sis Green Center Bloc C 2ème étage -Rue du Lac Constance -1053 Les Berges du Lac-, est chargé de la réalisation de l'opération.

4. Nombre de titres visés par l'offre :

174 239 actions représentant **0,81%** du capital de la société ADWYA (**0,81%** des droits de vote).

5. Prix de l'offre :

5,950 dinars l'action de nominal 1 dinar.

6. Méthodes d'évaluation et éléments retenus pour l'appréciation du prix des actions de la société visée :

Le prix retenu est celui auquel a été soumise, par décision du Conseil du Marché Financier n° 23 du 02 août 2022, la société «Kilani Pharmaceuticals Holding» (avec qui agit de concert la société «Laboratoires Teriak SA» initiatrice de la présente OPR) et ce, pour le lancement d'une Offre Publique d'Achat Obligatoire visant le reste du capital de la société ADWYA.

Ce prix est supérieur au prix déterminé par le calcul de la moyenne des cours de bourse pondérée par les volumes de transactions pendant les soixante jours de bourse précédant la publication de l'avis de dépôt du projet d'offre publique et ce, conformément aux dispositions de l'article 158 du Règlement Général de la Bourse.

7. Période de validité de l'offre :

L'OPR est ouverte pendant **23** séances de bourse, du **30 novembre 2022** au **30 décembre 2022 inclus**.

8. Engagement de l'initiateur de l'offre :

La société «Laboratoires Teriak SA», initiatrice de l'OPR se déclare unique acquéreuse des actions mises en vente lors de la réalisation de l'opération et s'engage pendant la période de validité de l'offre à acquérir la totalité des actions de la société ADWYA qui seront offertes à la vente sur le marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

9. Engagement de l'intermédiaire en bourse chargé de la réalisation de l'opération :

MAC SA, intermédiaire en Bourse, représenté par son Directeur Général, Monsieur Mourad Ben Chaabane, garantit irrévocablement la teneur des engagements pris pour l'exécution de cette offre dans les conditions sus-indiquées.

10. Transmission des ordres :

Les actionnaires désirant répondre à cette OPR peuvent présenter leurs ordres à l'intermédiaire en bourse de leur choix, durant la période de validité de l'offre.

11. Résultat de l'Offre :

A l'expiration du délai de validité de l'offre, la société «Laboratoires Teriak SA» informera la BVMT du nombre de titres ADWYA acquis pendant cette période. La BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPR qui fera l'objet d'un avis qui paraîtra aux Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF.

A l'issue de l'OPR et quel que soit son résultat, la radiation du marché principal de la cote de la bourse de l'ensemble des actions de la société ADWYA ainsi que, le cas échéant, son déclassement de la catégorie des sociétés faisant appel public à l'épargne seront prononcés et ce, en application des dispositions de l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994.

La cotation en bourse de ADWYA reprendra à partir du 30 novembre 2022.

COMMUNIQUE DU CMF

DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE RELATIVE AU REPORT DE LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DES NORMES IFRS

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, aux banques, aux établissements financiers et aux sociétés d'assurance et de réassurance; que l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 31 décembre 2021, a décidé ce qui suit :

- L'entrée en vigueur des normes internationales d'information financière (IFRS) pour l'établissement des états financiers consolidés, est reportée au 1^{er} janvier 2023 au lieu du 1^{er} janvier 2021, avec la possibilité d'une application anticipée courant les années antérieures à 2023,
- Les sociétés qui décident volontairement, d'adopter les normes internationales IFRS avant la date d'entrée en application obligatoire, sont tenues de continuer durant cette période, à établir des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises.

A cet effet, le Conseil du Marché Financier, invite les institutions susvisées à poursuivre leurs démarches en vue de l'adoption du référentiel IFRS, notamment les différentes étapes prévues par le communiqué du CMF du 11 février 2020, et ce pendant la période restante jusqu'à l'entrée en application obligatoire dudit référentiel.

Dans ce cadre, le CMF appelle les institutions concernées à fournir dans les meilleurs délais, une information mise à jour portant notamment, sur l'impact de l'adoption des IFRS sur la situation financière et la performance du groupe, arrêtées au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022, et ce afin d'informer le marché sur l'impact du passage aux IFRS sur les états financiers consolidés.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

Société Nouvelle Maison De La Ville De Tunis -SNMVT- Monoprix-
Siège Social : 1^{er}, Rue Larbi ZARROUK-2014 Mègrine

La Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « Monoprix » informe ses actionnaires que l'Assemblée Elective de l'Administrateur Représentant des Actionnaires Minoritaires qui a été convoquée pour le jeudi 22 décembre 2022 n'a pu valablement délibérer pour absence de quorum.

Conformément à la réglementation en vigueur, Mesdames et Messieurs les Actionnaires Minoritaires sont de nouveau convoqués en Assemblée Elective **le Jeudi 19 janvier 2023 à 09 heures** à l'Institut Arabes des chefs d'Entreprise (IACE, la Maison de l'Entreprise), avenue principale, 2053 les Berges du Lac, Tunis et ce à l'effet de désigner l'Administrateur Représentant des Actionnaires Minoritaires, et ce, pour une durée de trois (3) ans qui expire avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2024. La liste des candidats retenus accompagnée des informations prévues à l'article 22 de la Décision Générale du CMF n°23 du 10/3/2020 sont mises à la disposition des actionnaires minoritaires au siège de la société.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INFORMATIONS POST AGO

BANQUE ZITOUNA

Siège social : 02 Avenue Qualité de la Vie le Kram

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 20 décembre 2022, la Banque Zitouna publie ci-dessous, les résolutions adoptées :

Première résolution : Distribution des dividendes :

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du conseil d'administration sur la distribution des dividendes, décide de ne pas distribuer de dividendes au titre de l'exercice 2021.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution : Pouvoirs pour les formalités :

L'Assemblée Générale, confère tous pouvoirs au représentant légal de la Banque, ou à son mandataire pour effectuer les formalités administratives d'enregistrement, de dépôt et de publicité requises par la législation tunisienne en vigueur.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Ce prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 4^{ème} trimestre 2022, pour tout placement sollicité après le 20 Janvier 2023.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**« Emprunt Obligataire Wifak International Bank
selon les principes de la finance islamique 2022-2»**

I. Décisions à l'origine de l'opération

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la WIFAK INTERNATIONAL BANK réunie le 29/04/2022, a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires selon les principes de la finance islamique et/ou Sukuk islamiques pour un montant global de 150 Millions de Dinars, à émettre dans un délai maximal de 3 ans, et a donné tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer, les modalités et les conditions de ces émissions selon la situation du marché financier.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration de la banque, réuni le 27/10/2022, a décidé d'émettre un emprunt obligataire selon les principes de la finance islamique dénommé « Emprunt Obligataire Wifak International Bank selon les principes de la Finance Islamique 2022-2» d'un montant de 30 000 000 dinars susceptible d'être porté à 50 000 000 dinars et de déléguer le pouvoir à la Direction Générale de fixer les caractéristiques de l'émission.

A cet effet, la Direction Générale a décidé d'émettre un emprunt obligataire selon les principes de la finance islamique, tel qu'approuvé par le comité charaïque de la banque en date du 28/11/2022 avec les conditions suivantes :

Montant : 30 MDT susceptible d'être porté à **50 MDT** ;

Catégorie	Durée	Taux de profit Prévu (*)	Complément variable (*)	Amortissement
Catégorie A	5 ans	9,25%	0,25%	Annuel constant à partir de la 1 ^{ère} année
Catégorie B	7 ans dont 2 ans de grâce	9,75%	0,25%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année
Catégorie C	10 ans dont 2 ans de grâce	10,25%	0,25%	Annuel constant par 1/8 à partir de la 3 ^{ème} année

(*) Par référence à la valeur nominale de l'emprunt obligataire adossé à un portefeuille IJARA.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt obligataire seront ouvertes le **20/12/2022** et clôturées au plus tard le **20/01/2023**.

Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (50 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 500 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 30 000 000 DT à la date de clôture de la période de souscription, soit le **20/01/2023**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 30 000 000 DT à la date de clôture de la période de souscription, soit le **20/01/2023**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **09/02/2023** avec maintien de la date unique de jouissance en profits. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions au présent emprunt obligataire et les versements seront reçus à partir du **20/12/2022** aux guichets de MAXULA BOURSE, intermédiaire en Bourse sis au rue du Lac Léman, -1053 Les Berges du Lac et aux guichets de toutes les agences de la WIFAK INTERNATIONAL BANK ainsi que son siège social, sis à l'avenue Habib Bourguiba, 4100, Médenine.

But de l'émission

Le but de la présente émission est de :

- améliorer l'adéquation entre les maturités des ressources et des emplois ;
- satisfaire les demandes de la clientèle en matière de financements et réaliser les objectifs prévus ;
- financer le budget d'investissement.

II. Caractéristiques des titres émis

Dénomination de l'emprunt	«Emprunt Obligataire Wifak International Bank selon les principes de la Finance Islamique 2022-2»
Nature des titres	Titres de créance émis selon les principes de la finance islamique.
Forme des obligations	Nominatives
Catégorie des titres	Ordinaires
Modalité et délais de délivrance des titres	Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations souscrites, délivrée par l'intermédiaire en Bourse MAXULA BOURSE. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux de profit choisi, ainsi que la quantité y afférente.
Législation sous laquelle les titres sont créés	Les obligations sont soumises aux règles et textes régissant les obligations, soit « le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations » et conformément aux règles et dispositions de la finance islamique prévues par la loi 2016-48 du 11/07/2016 relative aux banques et établissements financiers.

Prix de souscription et d'émission :

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en profits:

Chaque obligation portera jouissance en profits à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les profits courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **20/01/2023** seront décomptés et payés à cette dernière date. Toutefois, la date unique de jouissance en profits pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **20/01/2023** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Rémunération annuelle :

La rémunération de ces obligations est composée d'une partie fixe payée en tant qu'avance et d'un complément variable. Elle est adossée à un actif sous-jacent d'un portefeuille IJARA relatif à chaque maturité dont le rendement sera partagé selon des clés de répartition fixées au préalable.

- Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :

La rémunération des titres de la catégorie **A** est adossée à un portefeuille IJARA ayant un rendement moyen net estimé de **12,5%** et sera servi selon une clé de répartition de **74%** pour les porteurs des titres et de **26%** pour les actionnaires.

- **Partie fixe :** il s'agit d'un taux de rémunération annuel brut de **9,25%** payable vers la fin de chaque année en tant qu'avance, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les profits sont servis.
- **Complément variable :** chaque profit qui excède le rendement moyen net estimé de l'actif sous-jacent (**12,5%**) sera partagé selon les mêmes clés de répartition définies ci-haut (**74%** revenant aux porteurs des titres et **26%** revenant aux actionnaires). A cet effet, le complément variable servi aux porteurs des titres ne peut pas excéder un taux maximum brut de **0,25%** payé annuellement et calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les profits sont servis. Ainsi, le profit dépassant ce plafond, reviendra à la banque en tant que bonus au titre de la performance réalisée. Par ailleurs, ce profit dépassant le plafond pourrait servir à la constitution d'un fonds de réserve permettant de couvrir la sous performance éventuelle du portefeuille IJARA.

- Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce :

La rémunération des titres de la catégorie **B** est adossée à un portefeuille IJARA ayant un rendement moyen net estimé de **12,5 %** et sera servi selon une clé de répartition de **78%** pour les porteurs des titres et de **22%** pour les actionnaires.

- **Partie fixe :** il s'agit d'un taux de rémunération annuel brut de **9,75%** payable vers la fin de chaque année en tant qu'avance, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les profits sont servis.
- **Complément variable :** chaque profit qui excède le rendement moyen net estimé de l'actif sous-jacent (**12,5%**) sera partagé selon les mêmes clés de répartition définies ci-haut (**78%** revenant aux porteurs des titres et **22%** revenant aux actionnaires). A cet effet, le complément variable servi aux porteurs des titres ne peut pas excéder un taux maximum brut de **0,25%** payé annuellement et calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les profits sont servis. Ainsi, le profit dépassant ce plafond, reviendra à la banque en tant que bonus au titre de la performance réalisée. Par ailleurs, ce profit dépassant le plafond pourrait servir à la constitution d'un fonds de réserve permettant de couvrir la sous performance éventuelle du portefeuille IJARA.

- Pour la catégorie C d'une durée de 10 ans dont 2 ans de grâce :

La rémunération des titres de la catégorie C est adossée à un portefeuille IJARA ayant un rendement moyen net estimé de **12,5%** et sera servi selon une clé de répartition de **82%** pour les porteurs des titres et de **18%** pour les actionnaires.

- **Partie fixe :** il s'agit d'un taux de rémunération annuel brut de **10,25%** payable vers la fin de chaque année en tant qu'avance, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les profits sont servis.
- **Complément variable :** chaque profit qui excède le rendement moyen net estimé de l'actif sous-jacent (**12,5%**) sera partagé selon les mêmes clés de répartition définies ci-haut (**82%** revenant aux porteurs des titres et **18%** revenant aux actionnaires). A cet effet, le complément variable servi aux porteurs des titres ne peut pas excéder un maximum de **0,25%** payé annuellement et calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les profits sont servis. Ainsi, le profit dépassant ce plafond, reviendra à la banque en tant que bonus au titre de la performance réalisée. Par ailleurs, ce profit dépassant le plafond pourrait servir à la constitution d'un fonds de réserve permettant de couvrir la sous performance éventuelle du portefeuille IJARA.

Amortissement et remboursement

Catégorie A :

Les obligations émises relatives à la catégorie A feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième (1/5) à une valeur convenue entre les parties au moment du remboursement qui pourrait être égale à la valeur nominale, soit 20 dinars par obligation. Cet amortissement commence à la première année. L'emprunt sera amorti en totalité le **20/01/2028**.

Catégorie B :

Les obligations émises relatives à la catégorie B feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième (1/5) à une valeur convenue entre les parties au moment du remboursement qui pourrait être égale à la valeur nominale, soit 20 dinars par obligation. Cet amortissement commence à la troisième année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **20/01/2030**.

Catégorie C :

Les obligations émises relatives à la catégorie C feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un huitième (1/8) à une valeur convenue entre les parties au moment du remboursement qui pourrait être égale à la valeur nominale, soit 12,5 dinars par obligation cet amortissement commence à la troisième année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **20/01/2033**.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paie ment :

Le paiement des profits et le remboursement du capital dû, pour les différentes catégories de la présente émission, seront effectués ainsi :

Pour la catégorie A :

Le paiement annuel des profits, le remboursement du capital ainsi que le versement du complément variable seront effectués à terme échu, le **20 Janvier de l'année N+1** et ce, à partir du **20/01/2024**.

Les paiements des profits, les remboursements du capital et le versement du complément variable seront effectués auprès de TUNISIE CLEARING.

Pour la catégorie B :

Le paiement annuel des profits ainsi que le versement du complément variable seront effectués à terme échu, le **20 Janvier de l'année N+1** et ce, à partir du **20/01/2024**.

Le premier remboursement du capital aura lieu le **20/01/2026**.

Les paiements des profits, les remboursements du capital et le versement du complément variable seront effectués auprès de TUNISIE CLEARING.

Pour la catégorie C :

Le paiement annuel des profits ainsi que le versement du complément variable seront effectués à terme échu, le **20 Janvier de l'année N+1** et ce, à partir du **20/01/2024**.

Le premier remboursement du capital aura lieu le **20/01/2026**.

Les paiements des profits, les remboursements du capital et le versement du complément variable seront effectués auprès de TUNISIE CLEARING.

Durée totale et durée de vie moyenne

Durée totale: Les obligations du présent emprunt obligataire sont émises pour une durée de :

- 5 ans pour la catégorie A ;
- 7 ans dont 2 ans de grâce pour la catégorie B ;
- 10 ans dont 2 ans de grâce pour la catégorie C.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Cette durée est de :

- 3 ans pour la catégorie A ;
- 5 ans pour la catégorie B ;
- 6,5 ans pour la catégorie C.

Garantie : Le présent emprunt ne fait aucune mention de garantie.

Notation de l'emprunt : Le présent emprunt obligataire n'est pas noté.

Notation de la banque :

La banque WIFAK INTERNATIONAL BANK est notée par l'agence internationale Fitch Ratings depuis Octobre 2015 sur l'échelle internationale.

Au 30/09/2022, l'agence de notation a confirmé la notation "BB-" à long terme, "B" à court terme avec des perspectives d'avenir "négatives".

Mode de placement :

L'emprunt obligataire « Wifak International Bank selon les principes de la Finance Islamique 2022-2 » est émis par Appel Public à l'Epargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à partir du **20/12/2022** à toute personne physique ou morale intéressées, auprès de MAXULA BOURSE-Intermédiaire en Bourse-sis au Rue du Lac Léman – 1053, Les Berges du Lac et aux guichets de toutes les agences de la WIFAK INTERNATIONAL BANK ainsi que son siège Social, sis à l'avenue Habib Bourguiba, 4100, Médenine.

Fiscalité des titres :

Les rémunérations des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les profits sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finances 2022, sont déductible de la base imposable les profits perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er Janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de Dix mille dinars (10 000 dinars) sans que ce montant n'excède six mille dinars (6 000 dinars) pour les profits provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations

Les porteurs des obligations peuvent se réunir en une Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires. L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des porteurs des obligations et à son représentant. Le représentant de l'Assemblée Générale des porteurs des obligations à la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

III. Renseignements généraux :

Intermédiaire agréé mandaté par la banque émettrice pour la tenue du registre des obligations

La tenue de registre des obligations de l'emprunt obligataire «Emprunt Obligataire Wifak International Bank selon les principes de la Finance Islamique 2022-2» sera assurée durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE CLEARING.

Marché des titres

Les titres de capital de WIFAK INTERNATIONAL BANK sont négociés sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Il existe un (1) emprunt obligataire émis par la banque par Appel Public à l'Epargne coté sur le marché obligataire de la cote de la BVMT à savoir « Emprunt Obligataire Wifak International Bank selon les principes de la Finance Islamique 2019 ».

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, la WIFAK INTERNATIONAL BANK s'engage à charger l'intermédiaire en bourse MAXULA BOURSE de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt obligataire «Emprunt Obligataire Wifak International Bank selon les principes de la Finance Islamique 2022-2» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing

WIFAK INTERNATIONAL BANK s'engage dès la clôture du présent emprunt à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunal compétent en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risques liés à l'émission du présent emprunt obligataire

Risque macroéconomique : Selon les règles prudentielles régissant les banques et les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription à un emprunt obligataire dans des conditions macroéconomiques et de marché ardues pourraient continuer à avoir un effet néfaste significatif sur les conditions dans lesquelles progressent les établissements financiers et en conséquence sur la situation financière, les résultats opérationnels et le coût du risque supporté par la Banque.

Risque lié au marché secondaire : Les obligations sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque charaïque : Ce risque peut découler de l'incapacité de l'émetteur de tenir ses engagements contractuels et rend ainsi le contrôle nul aux yeux de la chariaa. Ce qui pourrait nuire à la réputation de l'émetteur.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **06/12/2022** sous le **n°22-1086**, du document de référence «WIFAK INTERNATIONAL BANK 2022 » enregistré auprès du CMF en date du **06/12/2022** sous le **n°22-008**, et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 4^{ème} trimestre 2022 pour tout placement sollicité après le 20/01/2023.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de WIFAK INTERNATIONAL BANK, Avenue Habib Bourguiba, 4100, Médenine, MAXULA BOURSE, Rue du Lac Léman-1053 Les Berges du Lac, tous les intermédiaires en Bourse et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn.

Les indicateurs d'activité relatifs au quatrième trimestre 2022 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 20/01/2023.

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>						
1	TUNISIE SICAV ****	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	104,394	109,651	109,668
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	143,113	151,367	151,391
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	119,334	125,858	125,878
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	128,525	136,319	136,341
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	124,675	131,502	131,522
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	124,360	132,323	132,347
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	119,831	126,158	126,177
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	48,476	50,759	50,766
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	34,865	36,765	36,770
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	118,444	125,271	125,290
11	BTK SICAV ***	BTK CONSEIL	16/10/00	104,652	110,383	110,397
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
12	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	18,458	19,446	19,449
13	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	130,231	134,325	134,336
14	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	Suspendu	Suspendu	Suspendu
15	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	125,198	131,675	131,694
16	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	12,212	12,755	12,756
17	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	175,986	186,513	186,569
18	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	12,097	12,615	12,616
19	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	100,085	105,952	105,967
20	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	102,185	108,786	108,806
21	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	14,495	15,216	15,219
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
22	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,952	2,063	2,062
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>						
23	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	65,900	68,415	68,423
24	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	139,219	143,288	143,335
25	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,364	107,911	106,967
26	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	111,243	117,390	117,409
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
27	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	139,028	150,722	150,604
28	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	533,143	568,645	568,330
29	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	137,906	146,402	146,794
30	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	176,092	191,622	191,517
31	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	98,227	100,682	100,568
32	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	131,857	137,891	137,803
33	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	167,720	168,553	168,170
34	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	149,704	154,120	154,128
35	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	23,129	23,534	23,470
36	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	92,104	98,027	98,068
37	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	1,013	1,012
38	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	1,001	1,000
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
39	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 242,121	2 385,209	2 387,225
40	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	127,962	150,260	151,030
41	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	216,057	234,787	235,834
42	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,980	3,049	3,047
43	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,679	2,748	2,745
44	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	65,250	59,976	60,408
45	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,336	1,374	1,375
46	FCP HAYETT PLENTUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,229	1,254	1,253
47	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,200	1,250	1,249
48	MAC HORIZON 2022 FCP *	MAC SA	09/11/15	106,676	En liquidation	En liquidation
49	AL AMANAH PRUDENCE FCP **	CGF	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation
50	FCP MOUASSASSET **	AFC	17/04/17	1 187,879	En liquidation	En liquidation
51	FCP PERSONNEL UB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	14,484	14,535
52	FCP BIAT-CEA PNT TUNIS AIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,355	11,013	11,074
53	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	11,433	14,071	14,079
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>						
54	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	88,113	89,919	89,437
<i>FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,288	1,244	1,242

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
56 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	17/05/22	3,958	109,644	110,399	110,413	
57 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/22	4,491	101,621	101,755	101,769	
58 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/22	5,419	107,869	108,253	108,270	
59 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	30/05/22	5,257	105,079	105,585	105,600	
60 TUNIS O-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	25/05/22	6,412	107,086	107,383	107,402	
61 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	31/05/22	5,144	109,883	110,776	110,793	
62 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	18/05/22	5,370	106,472	106,984	107,014	
63 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	23/05/22	4,923	103,512	104,147	104,164	
64 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV **	CGF	12/11/01	31/05/22	2,817	103,245	En liquidation	En liquidation	
65 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/05/22	5,367	107,099	107,830	107,847	
66 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	16/05/22	6,013	109,109	109,690	109,708	
67 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/22	3,823	106,026	107,171	107,189	
68 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	17/05/22	3,891	105,277	105,558	105,570	
69 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/22	4,879	105,388	105,980	105,996	
70 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	23/05/22	5,198	104,146	104,596	104,612	
71 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	23/05/22	3,010	106,957	107,439	107,446	
72 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/22	5,335	104,691	105,057	105,075	
73 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	26/05/22	4,534	102,939	103,239	103,252	
74 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	23/05/22	4,117	107,582	108,242	108,257	
75 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/22	4,003	103,256	103,881	103,897	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
76 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	12/05/22	4,181	109,904	112,726	112,743	
77 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	5,434	106,205	106,526	106,545	
78 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/22	4,617	108,972	110,359	110,375	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
79 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	27/05/22	6,471	111,053	111,024	111,137	
SICAV MIXTES								
80 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	17/05/22	1,092	66,230	65,080	65,169	
81 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	18/05/22	1,858	99,498	105,759	105,404	
82 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/05/22	0,711	18,119	18,026	18,004	
83 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/22	14,327	289,132	311,837	311,325	
84 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	23/05/22	50,748	2 272,799	2 212,538	2 210,067	
85 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	24/05/22	1,668	70,374	70,805	70,837	
86 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	19/05/22	1,564	55,762	56,162	56,183	
87 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	106,784	109,027	109,030	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
88 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	17/05/22	0,258	11,901	11,747	11,777	
89 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	17/05/22	1,037	15,054	15,082	15,048	
90 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	30/05/22	0,431	15,964	16,706	16,670	
91 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	30/05/22	0,482	14,003	14,648	14,619	
92 FCP OPTIMUM ÉPARGNE ACTIONS **	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,701	En liquidation	En liquidation	
93 FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/22	2,461	101,175	104,563	104,717	
94 FCP AL IMIEZ	TSI	01/07/11	30/05/22	0,299	79,110	88,605	88,523	
95 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	80,317	92,517	92,415	
96 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/22	3,472	101,183	104,820	104,356	
97 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	19/04/22	1,722	93,645	96,703	96,402	
98 CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,316	10,376	10,356	
99 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	07/03/22	3,856	99,459	102,190	102,270	
100 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/05/22	4,534	153,044	149,112	149,299	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
101 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	103,493	100,094	97,472	
102 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	2,961	118,376	122,863	122,871	
103 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	119,753	133,955	133,471	
104 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	1,253	186,219	195,208	195,328	
105 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	2,831	172,970	181,492	181,830	
106 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	3,696	168,703	176,091	176,340	
107 MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	30/05/22	0,190	22,411	23,788	23,844	
108 MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	141,096	149,014	149,109	
109 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	157,511	154,081	153,606	
110 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL *	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	14/12/15	23/05/22	158,585	5 414,197	5 116,431	En liquidation	
111 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND *	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
112 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	26/05/22	2,809	89,960	94,880	94,664	
113 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	23/05/22	104,782	4 559,325	4 798,809	4 797,888	
114 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	08/04/22	0,321	10,240	10,473	10,516	
115 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	27/05/22	6,655	168,487	172,916	173,335	
116 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	23/05/22	322,056	10 967,515	11 171,104	11 221,073	
117 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	-	-	10 108,285	10 103,278	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
118 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/22	2,882	124,018	124,184	124,140	

* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

** FCP en liquidation anticipée

*** Initialement dénommée UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

**** La Valeur Liquidative de TUNISIE SICAV a été divisée par deux depuis le 02/08/2022

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société « TECHNOLATEX SA », par l'ouverture au public de FCP GAT PERFORMANCE, FCP GAT VIE MODERE et de FCP GAT VIE CROISSANCE ainsi que par le changement de la dénomination sociale de UNIVERS OBLIGATIONS SICAV, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
41. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
42. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
43. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
44. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
45. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
46. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
47. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
48. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
49. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
50. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
51. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
52. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
53. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
54. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
55. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
56. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
57. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
58. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
59. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
60. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435
61. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
62. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
63. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
64. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
65. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
66. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
67. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957

68. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
69. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 1080 TUNIS-	71 713 100
70. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
71. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
72. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
73. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
74. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
75. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
76. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
77. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
78. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
79. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
80. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
81. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
6. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
7. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweitienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. BTK Leasing	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00

24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
39. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
40. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
41. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
42. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
43.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
48.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
49. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
50.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
51. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
52. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
53. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
54. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleïla –Sfax El Jadida-	74 401 510
55.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
56.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
57.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
58.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1, km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609

98.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
99.Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL AMANAH PRUDENCE FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
11	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
12	BTK SICAV (2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

DERNIERE MISE A JOUR : 27/06/2022

27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
31	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
42	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
43	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
46	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT (3)	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
67	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
68	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
69	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
70	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
71	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkan- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
72	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
73	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
74	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
75	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
76	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	MAC HORIZON 2022 FCP (3)	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
80	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MILLENNIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
85	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

86	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
87	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
88	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
89	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
90	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
91	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
92	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
93	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
94	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
95	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
96	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
97	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
98	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
99	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
100	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
107	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
108	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND (4)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
109	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
110	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
112	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
113	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
114	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
115	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

117	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) Initialement dénommée UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

(3) FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

(4) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETTEE AU 30 SEPTEMBRE 2022

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRÊTÉS AU 30 Septembre 2022

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 09 Décembre 2021 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT» pour la période allant du 1^{er} Juillet au 30 Septembre 2022, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total de bilan de **D : 139 351 414**, un actif net de **D : 139 045 460** et un bénéfice de la période de **D : 1 850 693**.

Responsabilité de la Direction

Les états financiers qui comportent un bilan, un état de résultats, un état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme Internationale d'Audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la SICAV et son gestionnaire. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Compte tenu de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de la société POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT arrêtés au 30 Septembre 2022, conformément au système comptable des entreprises.

Paragraphe d'observations

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

- Votre conseil d'Administration du 28 Septembre 2021, a adopté la méthode de valorisation des BTA par référence à la courbe des taux et ce afin de se conformer à la méthode recommandée dans le

Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances, en présence de différentes parties prenantes qui prévoit l'évaluation des Bons de Trésor Assimilables (BTA) à leurs valeurs actuelles (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour les souches de Bons du Trésor ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Il y a lieu de préciser que, jusqu'à l'émission de notre rapport, ce traitement comptable, demeure non confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable (Voir note 2-2).

L'évaluation de la souche de BTA 7,5% (à échoir en décembre 2028) acquise au cours du deuxième trimestre 2021 selon la méthode précitée a eu pour effet la comptabilisation d'une plus-value latente de 22 740 dinars.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 24 octobre 2022

Le commissaire aux comptes :

ProAudit

Mr. Tarak ZAHAF

BILAN
au 30 Septembre 2022
(unité : Dinars tunisiens)

<u>ACTIF</u>		30/09/2022	30/09/2021	31/12/2021
	Notes			
AC - 1 Portefeuille-titres	3 - 1	109 873 776	71 777 333	76 352 312
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		6 105 884	4 569 804	4 885 489
b- Obligations et valeurs assimilées		103 767 892	67 207 529	71 466 823
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		29 458 538	22 700 003	25 826 266
a- Placements monétaires	3 - 2	29 179 894	10 919 949	21 980 205
b- Disponibilités	3 - 3	278 644	11 780 054	3 846 061
AC 3 - Créances d'exploitation	3 - 4	19 100	35 290	8 031
TOTAL ACTIF		139 351 414	94 512 626	102 186 609
<u>PASSIF</u>				
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3 - 5	269 725	197 001	206 885
PA 2 - Autres créditeurs divers	3 - 6	36 229	50 575	42 840
TOTAL PASSIF		305 954	247 576	249 725
<u>ACTIF NET</u>				
CP1 - Capital	3 - 7	133 303 552	90 502 472	96 543 516
CP- 2 Sommes capitalisables (*)		5 741 908	3 762 578	5 393 368
a- Sommes capitalisables de l'exercice antérieur (**)		-	-	-
b- Sommes capitalisables de la période	3 - 8	5 741 908	3 762 578	5 393 368
ACTIF NET		139 045 460	94 265 050	101 936 884
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		139 351 414	94 512 626	102 186 609

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 octobre 2019, a décidé de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation. Par conséquent, les sommes distribuables seront intégralement capitalisées.

(**) Les sommes capitalisables de l'exercice antérieur ont été capitalisées suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 12 Mai 2022 affectant ces sommes au niveau du poste capital.

ETAT DE RESULTAT

Période allant du 01 Juillet au 30 Septembre 2022

(unité : Dinars tunisiens)

	Notes	Période du 01/07/2022 au 30/09/2022	Période du 01/01/2022 au 30/09/2022	Période du 01/07/2021 au 30/09/2021	Période du 01/01/2021 au 30/09/2021	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
PR 1 - Revenus du portefeuille-titres	4 – 1	1 622 404	4 708 998	1 020 730	2 698 194	3 909 222
a- Dividendes		-	243 932	-	296 191	296 191
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 622 404	4 465 066	1 020 730	2 402 003	3 613 031
PR 2 - Revenus des placements monétaires	4 – 2	468 410	1 165 323	432 464	1 672 517	2 016 407
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		2 090 814	5 874 321	1 453 194	4 370 711	5 925 629
CH 1 - Charges de gestion des placements	4 – 3	269 725	748 948	197 001	574 246	781 131
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 821 089	5 125 373	1 256 193	3 796 465	5 144 498
CH 2 - Autres charges	4 – 4	49 368	136 094	34 821	113 184	144 267
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 771 721	4 989 279	1 221 372	3 683 281	5 000 231
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		576 810	752 629	96 876	79 297	393 137
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE (*)		2 348 531	5 741 908	1 318 248	3 762 578	5 393 368
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(576 810)	(752 629)	(96 876)	(79 297)	(393 137)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		78 972	(16 660)	67 012	(86 696)	(19 075)
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres		-	5 886	-	(16 719)	(16 719)
Frais de négociation de titre		-	-	-	(3 420)	(3 420)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 850 693	4 978 505	1 288 384	3 576 446	4 961 017

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 octobre 2019, a décidé de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation. Par conséquent, les sommes distribuables seront intégralement capitalisées.

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 01 Juillet au 30 Septembre 2022

(unité : Dinars tunisiens)

	Période du 01/07/2022 au 30/09/2022	Période du 01/01/2022 au 30/09/2022	Période du 01/07/2021 au 30/09/2021	Période du 01/01/2021 au 30/09/2021	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
<u>AN 1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	1 850 693	4 978 505	1 288 384	3 576 446	4 961 017
a- Résultat d'exploitation	1 771 721	4 989 279	1 221 372	3 683 281	5 000 231
b- Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	78 972	(16 660)	67 012	(86 696)	(19 075)
c- +/- valeurs réalisées sur cession de titres	-	5 886	-	(16 719)	(16 719)
d- Frais de négociation des titres	-	-	-	(3 420)	(3 420)
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>					
<u>AN 3 - Transactions sur le capital (*)</u>					
a- Souscriptions	26 561 373	72 941 008	10 305 872	45 454 950	101 925 691
* Capital	21 595 600	60 213 800	8 879 800	39 845 200	87 756 900
* Régularisation des sommes non capitalisables	3 983 300	11 137 625	1 072 079	4 912 580	10 704 417
* Régularisation des sommes capitalisables	982 473	1 589 583	353 993	697 170	3 464 374
b- Rachats	(11 750 295)	(40 810 937)	(7 531 368)	(35 558 676)	(85 742 154)
* Capital	(9 579 000)	(33 743 800)	(6 490 700)	(31 101 400)	(73 689 200)
* Régularisation des sommes non capitalisables	(1 765 632)	(6 230 183)	(783 551)	(3 839 403)	(8 981 717)
* Régularisation des sommes capitalisables	(405 663)	(836 954)	(257 117)	(617 873)	(3 071 237)
VARIATION DE L'ACTIF NET	16 661 771	37 108 576	4 062 888	13 472 720	21 144 554
AN 4 - Actif net					
a- En début de période	122 383 689	101 936 884	90 202 162	80 792 330	80 792 330
b- En fin de période	139 045 460	139 045 460	94 265 050	94 265 050	101 936 884
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>					
a- En début de période	1 005 035	860 501	783 371	719 824	719 824
b- En fin de période	1 125 201	1 125 201	807 262	807 262	860 501
VALEUR LIQUIDATIVE	123,574	123,574	116,771	116,771	118,462
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT	1,48%	4,31%	1,41%	4,04%	5,54%

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 octobre 2019, a décidé de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation. Par conséquent, les sommes distribuables seront intégralement capitalisées.

Notes aux états financiers trimestriels

(Les chiffres sont exprimés en dinars)

PRESENTATION DE POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire, promue par la Poste Tunisienne et régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier le 26 août 2008 sous le n° 19-2008, sa date d'ouverture au public est le 6 juillet 2009.

Suivant procès-verbal enregistré en date du 14 novembre 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT, tenue en date du 10 octobre 2019, a décidé de modifier le type de la SICAV d'une SICAV de distribution en une SICAV de capitalisation.

Ces modifications sont entrées en vigueur à partir de l'exercice 2019.

1. Note sur le référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels

Les états financiers trimestriels relatifs à la période allant du 1^{er} juillet au 30 Septembre 2022 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux OPCVM.

2. Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

- Les placements en portefeuilles-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat, les frais encourus à l'occasion d'achats sont imputés en capital.
- Les dividendes relatifs aux titre OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.
- Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;

- Au coût amorti, lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotations à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2022, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la SICAV « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

2-3 Evaluation des autres placements

Les titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leurs valeurs liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que « somme non capitalisable ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

2-4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de la valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- Note sur le bilan :

3-1 Note sur le Portefeuille titres

Désignation du titre	Code ISIN	Nb de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2022	% actif	% actif net	Note / garantie
Obligations & Valeurs assimilées			100 757 050	103 767 892	74,46%	74,63%	
Titres émis par le Trésor			64 806 000	66 301 679	47,58%	47,68%	
EMP NAT 2021 T3 CC TV	TNJP2LP1CVE1	7 000	7 000 000	7 444 834	5,34%	5,35%	
EMP NAT 21 T2 CB	TN0008000895	150 000	15 000 000	15 104 153	10,84%	10,86%	
EMP NAT 22 1T CBTV	TN0OU20VQYS5	75 000	7 500 000	7 790 400	5,59%	5,60%	
EMP NAT 22 1T CCTF	TN5XXZZ454U2	75 000	7 500 000	7 794 690	5,59%	5,61%	
EMP NAT T1 2021 CAT B	TN0008000838	100 000	10 000 000	10 177 447	7,30%	7,32%	
EMP NAT 22 T2 CB TV	TNFOOWIRG8H7	5 000	500 000	510 259	0,37%	0,37%	
EMP NAT 22 T2 CBTF	TNQVHB5WZ2K2	5 000	500 000	511 066	0,37%	0,37%	
EMP NAT 2022 T3 CB TF	TNRGVSC8DE36	60 000	6 000 000	6 018 444	4,32%	4,33%	
EMP NAT 2022 T3 CB TV	TN0JN6PVVH38	90 000	9 000 000	9 025 646	6,48%	6,49%	
BTA 7.5% DECEMBRE 2028	TN0008000812	2 000	1 806 000	1 924 740	1,38%	1,38%	
Titres émis par des sociétés			35 951 050	37 466 213	26,89%	26,95%	
BIAT SUB 2022-1 CD TV	TN000000000	30 000	3 000 000	3 074 703	2,21%	2,21%	
ABC TUNISIE 2020-1 CATG A	TN0007780067	10 000	600 000	614 610	0,44%	0,44%	
ABC TUNISIE 2020-1 CATG B	TN0007780075	5 000	500 000	512 729	0,37%	0,37%	
AMEN BANK SUB 2009 (A)	TNO003400348	5 000	66 450	66 459	0,05%	0,05%	
AMEN BANK SUB 2017-1	TN0003400553	10 000	400 000	410 194	0,29%	0,30%	
AMEN BANK SUB 2020-03 CATG B TF	TN0003400660	15 000	1 200 000	1 255 654	0,90%	0,90%	
AMEN BANK SUB 2020-03 CATG C FX	TN000340678	5 000	500 000	523 796	0,38%	0,38%	
AMEN BANK SUB 2021-1	TN0003400686	25 000	2 500 000	2 577 359	1,85%	1,85%	
AMEN BANK SUBORDONNE 2016	TN0003400538	20 000	800 000	841 293	0,60%	0,61%	
ATB SUBORDONNE 2017	TN0003600640	10 000	600 000	622 402	0,45%	0,45%	
ATL 2018-1	TN0004700753	10 000	200 000	202 765	0,15%	0,15%	BB
ATL 2019-1	TN0004700803	20 000	1 200 000	1 291 224	0,93%	0,93%	BBB-
ATL SUB 2017-2 7 ANS 7.9%	TN0004700712	15 000	900 000	954 542	0,68%	0,69%	BB
ATTIJARI LEASING 2016-2 7	TN0006610430	20 000	800 000	829 180	0,60%	0,60%	BB+
ATTIJARI LEAS SUB 2018-1	TN0006610513	10 000	200 000	204 151	0,15%	0,15%	BB-
BH 2009	TN0001900844	5 000	115 000	118 660	0,09%	0,09%	BBB-
BH SUB 2018-1 VAR TMM+2%	TN0001901032	15 000	300 000	309 131	0,22%	0,22%	
BH SUB 2018-1 VAR TMM+2%	TN0001901032	5 000	100 000	103 044	0,07%	0,07%	
BH SUB 2019-1 VAR TMM+2.1%	TN0001901081	15 000	600 000	621 294	0,45%	0,45%	
BNA SUB 2017-1	TN0003100716	10 000	400 000	408 473	0,29%	0,29%	
BNA SUB 2018-1	TN0003100757	10 000	200 000	201 881	0,14%	0,15%	
BTE 2019-1 (A) TF 11%	TN0001300664	7 500	450 000	478 642	0,34%	0,34%	
BTE 2019-1 (A) TMM+2.75%	TN0001300672	7 500	450 000	474 001	0,34%	0,34%	
CIL 2018/1 5 ANS TX 10.60	TN0004201455	10 000	400 000	423 883	0,30%	0,30%	BBB-

CIL 2020 -1 10.50% 5 ANS	TN0004201471	15 000	900 000	924 441	0,66%	0,66%	BBB-
Hannibal LEASE 2016-2	TN0007310337	20 000	800 000	842 257	0,60%	0,61%	BB
HL 2017-2 CATEG B 7 ANS 7	TN0007310410	28 500	1 140 000	1 156 280	0,83%	0,83%	BB
HL 2017-3	TN0007310444	15 000	900 000	940 359	0,67%	0,68%	BB
HL 2018-2	TN0007310493	5 000	200 000	209 525	0,15%	0,15%	BB
HL 2020-02	TN0007310543	30 000	2 400 000	2 579 544	1,85%	1,86%	BB-
HL 2022-1	TN77U54Q5NV3	17 000	1 700 000	1 767 963	1,27%	1,27%	BB+
ML SUB 2018-1 VAR TMM+2.3	TN0006720122	10 000	200 000	205 919	0,15%	0,15%	BB
ML SUB 2018-1 VAR TMM+2.3	TN0006720122	2 500	50 000	51 480	0,04%	0,04%	BB
STB 2010/1	TN0002601045	10 000	199 600	204 052	0,15%	0,15%	
STB SUB 2019-1 (A) TF 10.5%	TN0002601144	20 000	1 200 000	1 284 506	0,92%	0,92%	
STB SUB 2019-1 (A) TMM+2.3%	TN0002601151	15 000	900 000	952 922	0,68%	0,69%	
STB SUB 2020-1 CC TF 11%	TN0002601219	20 000	1 200 000	1 246 396	0,89%	0,90%	
STB SUB 2020-1 CA TF 10.5%	TN0002601201	5 000	500 000	520 252	0,37%	0,37%	
STB SUB 2021-1 CA TF	TNWQS0MZ65V8	30 000	3 000 000	3 139 009	2,25%	2,26%	
Tunisie Leasing 2017-1	TN0002101962	20 000	800 000	815 865	0,59%	0,59%	BBB+
Tunisie Leasing 2017-2	TN0002101988	10 000	600 000	625 341	0,45%	0,45%	BBB+
TLF 2019-1 CB TF	TN0002102127	4 000	320 000	327 796	0,24%	0,24%	BBB
TLF2019-1 TAUX VAR CATG A	TN0002102119	4 000	160 000	163 054	0,12%	0,12%	BBB
TL SUB 2018	TN0002102077	20 000	800 000	841 151	0,60%	0,60%	BBB-
TLF SUB 2021	TNZSBU7F6WY7	6 000	600 000	643 559	0,46%	0,46%	BB+
UIB 2011-1 CAT B	TN0003900263	20 000	900 000	904 472	0,65%	0,65%	
Titres OPCVM			6 143 720	6 105 884	4,38%	4,39%	
SICAV-BH obligataire	TN0001900752	59 173	6 143 720	6 105 884	4,38%	4,39%	
Total			106 900 770	109 873 776	78,85%	79,02%	

3-2 Placements Monétaires

Les placements monétaires affichent un solde de **29 179 894** dinars au 30-09-2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	Code ISIN	NJ	Taux	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2022	% Actif	% Actif Net	Emetteur
CD260922/061022BH	TNQ87MS8XOZ8	10	8,28	1 497 246	1 498 623	1,08%	1,08%	BH BANK
CD230922/031022BH	TN1GN6U4V761	10	8,28	2 495 411	2 499 082	1,79%	1,80%	BH BANK
CD220922/121022BH	TN95L1ZMG146	20	8,28	2 490 842	2 494 963	1,79%	1,79%	BH BANK
CD220922/02102022BH	TN1GN6U4V761	10	8,28	2 994 493	2 999 449	2,15%	2,16%	BH BANK
CD220622/191222BTE	TNVR3RZWY63	180	9,00	4 827 751	4 924 402	3,53%	3,54%	BTE
CD300822/081222UF	TN2R34ZF4LW1	100	9,82	1 957 514	1 971 110	1,41%	1,42%	UNION DE FACTORING
CD120722/291222UF	TN9TDOGRRDT7	170	9,93	1 928 334	1 962 481	1,41%	1,41%	UNION DE FACTORING
CD080722/251222UF	TN4756W23RJ2	170	9,93	1 928 334	1 964 167	1,41%	1,41%	UNION DE FACTORING
CD060722/231222UF	TN0IX1RE44H6	170	9,93	1 928 334	1 965 010	1,41%	1,41%	UNION DE FACTORING
CD050922/141222UF	TN2OHD6LDVS9	100	9,80	978 799	984 312	0,71%	0,71%	UNION DE

								FACTORING
CD010822/191222BTE	TND34ZE5EK13	140	9,15	4 862 557	4 922 443	3,53%	3,54%	BTE
CD220722/301022UF	TNZLYVAUOKW4	100	9,80	978 799	993 852	0,71%	0,71%	UNION DE FACTORING
Total Certificats de Dépôt				28 868 414	29 179 894	13,17%	13,20%	

3-3 Disponibilité :

Le solde de ce poste s'élève à **278 644** dinars au 30-09-2022 et se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2022	30/09/2021	31/12/2021
Dépôts à vue	278 644	11 780 054	3 846 061
Total	278 644	11 780 054	3 846 061

3-4 Créances d'exploitation :

Le solde de ce poste s'élève à **19 100** dinars au 30-09-2022 et se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2022	30/09/2021	31/12/2021
Agios Créditeurs à encaisser (*)	19 100	965	8 031
Solde des souscriptions/Rachats	-	34 325	-
Total	19 100	35 290	8 031

(*) à partir du 28/09/2021, la sicav a adopté la méthode de l'estimation des intérêts courus sur les dépôts à vue. Ces sommes ont été présentées parmi « les intérêts courus sur dépôts à vue » au 30/09/2021

3-5 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève à **269 725** dinars au 30-09-2022 et se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2022	30/09/2021	31/12/2021
Rémunération du gestionnaire à payer	47 598	34 765	36 509
Rémunération du distributeur à payer	222 127	162 236	170 376
Total	269 725	197 001	206 885

3-6 Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30-09-2022 à **36 229** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2022	30/09/2021	31/12/2021
Jetons de présence	11 219	11 235	15 000
Redevances CMF à payer	10 967	7 607	8 094
Autres charges AGO amortis	1 298	2 447	-
Honoraires CAC à payer	11 225	17 517	18 534
TCL à payer	1 520	1 318	1 212
Agios Créditeurs (*)	-	10 451	-
Total	36 229	50 575	42 840

(*) A la date du 28/09/2021, le dépositaire a versé 11 844 DT représentant le montant des agios créditeurs du 1er Trimestre de 2021. La sicav a procédé à l'abonnement de ce montant sur une durée de 17 jours commençant le 28/09/2021.

3-7 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01-07-2022 au 30-09-2022 se détaillent ainsi :

<u>Capital au 31-12-2021</u>	
Montant	96 543 516
Nombre de titres	860 501
Nombre d'actionnaires	1 492
<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant (nominal)	60 213 800
Nombre de titres émis	602 138
<u>Rachats effectués</u>	
Montant (nominal)	(33 743 800)
Nombre de titres rachetés	(337 438)
<u>Autres mouvements</u>	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(16 660)
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	5 886
Frais de négociation de titre	-
Régularisation des sommes non capitalisables	3 248 380
Résultat incorporé à la VL (*)	5 393 368
Régularisation du résultat incorporé à la VL	1 659 062
<u>Capital au 30-09-2022</u>	
Montant	133 303 552
Nombre de titres	1 125 201
Nombre d'actionnaires	1 563

3-8 Notes sur les sommes Capitalisables :

Les sommes capitalisables correspondent au résultat capitalisable de l'exercice en cours et des exercices antérieurs augmentés (ou diminués) des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions. Le solde de ce poste au 30-09-2022 se détaille ainsi :

Désignations	Résultat d'exploitation	Régularisation de l'exercice antérieur	Régularisation de l'exercice en cours	Sommes capitalisables (*)
Exercice antérieur	5 000 231	393 137	1 659 062	7 052 430
Exercice en cours	4 989 279	-	752 629	5 741 908

(*) : Les sommes capitalisables de l'exercice antérieur ont été capitalisées suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 12 Mai 2022 affectant ces sommes au niveau du poste capital.

4 - Note sur l'état de résultat :

4-1- Notes sur les revenus du portefeuille titre :

Les revenus du portefeuille titres totalisent au titre de la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 septembre 2022 la somme de **1 622 404** dinars et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du				
	01/07/2022	01/01/2022	01/07/2021	01/01/2021	01/01/2021
	Au 30/09/2022	Au 30/09/2022	Au 30/09/2021	Au 30/09/2021	Au 31/12/2021
Revenus des BTA	947 824	2 440 156	311 846	319 079	785 485
Revenus des titres OPCVM	-	243 932	-	296 191	296 191
Revenus des obligations	674 580	2 024 910	708 884	2 082 924	2 827 546
TOTAL	1 622 404	4 708 998	1 020 730	2 698 194	3 909 222

4-2 Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires totalisent au titre de la période s'étendant du 1^{er} juillet 2022 au 30 Septembre 2022 la somme de **468 410** dinars et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du				
	01/07/2022	01/01/2022	01/07/2021	01/01/2021	01/01/2021
	Au 30/09/2022	Au 30/09/2022	Au 30/09/2021	Au 30/09/2021	Au 31/12/2021
Intérêts des placements à termes	27 258	71 524	10 121	26 770	58 867
Intérêts des certificats de dépôts	441 152	1 093 799	422 343	1 603 712	1 915 505
Intérêts des Billets de trésoreries	-	-	-	42 035	42 035
Total	468 410	1 165 323	432 464	1 672 517	2 016 407

4-3 Charges de gestion des placements :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 septembre 2022 à **269 725** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période du				
	01/07/2022	01/01/2022	01/07/2021	01/01/2021	01/01/2021
	Au 30/09/2022	Au 30/09/2022	Au 30/09/2021	Au 30/09/2021	Au 31/12/2021
Rémunération du gestionnaire	47 598	132 167	34 765	101 338	137 847
Rémunération du distributeur	222 127	616 781	162 236	472 908	643 284
Total	269 725	748 948	197 001	574 246	781 131

4-4 Autres charges :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 septembre 2022 à **49 368** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période du				
	01/07/2022	01/01/2022	01/07/2021	01/01/2021	01/01/2021
	Au 30/09/2022	Au 30/09/2022	Au 30/09/2021	Au 30/09/2021	Au 31/12/2021
Redevances CMF	31 733	88 112	23 176	67 558	91 898
Honoraires commissaires aux comptes	6 567	16 324	1 017	14 481	15 498
Autres charges AGO amortis	2 001	5 791	3 251	8 804	7 025
Jetons de présence	3 781	11 219	3 777	11 208	14 974
TCL	5 286	14 447	3 600	10 933	14 672
Contribution sociale de solidarité	-	200	-	200	200
Autres charges	-	1	-	-	-
Total	49 368	136 094	34 821	113 184	144 267

5 - Ratios de gestion des placements :

- Charges de gestion des placements /actif net moyen soit : $269\,725/126\,303\,826= 0,21\%$.
- Autres charges / actif net moyen soit : $49\,368 /126\,303\,826= 0,04\%$.

6 - Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et du distributeur

- La gestion de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT est confiée à l'établissement gestionnaire BH INVEST. Celui-ci est chargé des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération annuelle (TTC) fixée à 0,15% et décomptée sur la base de l'actif net quotidien.

- La BH BANK assure les fonctions de dépositaire pour la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la SICAV. En contrepartie de ses services, la BH BANK perçoit une rémunération qui est prise en charge dans sa totalité par le gestionnaire.
- L'office Nationale des postes est désigné distributeur de la « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT » Il est tenu d'assurer l'encaissement des montants des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement des montants des rachats aux actionnaires sortant. Le distributeur perçoit une rémunération annuelle (TTC) fixée 0,7% et décomptée sur la base de l'actif net quotidien.

SICAV AXIS TRESORERIE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2022

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2022

En application des dispositions des articles 7 et 8 du code des organismes de placements collectifs promulgués par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers de la société **SICAV Axis Trésorerie** au 30 Septembre 2022, qui font apparaître un actif net de **64.501.416** dinars pour un capital de **62.057.723** dinars et une valeur liquidative égale à **109,280** dinars par action. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de votre conseil d'administration. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit. Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne donnent pas une image fidèle conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Toutefois,

- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-Verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des

obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Le Commissaire aux Comptes

Tunisie Audit & Conseil

Lamjed Ben Mbarek

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2022

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/09/2022	30/09/2021	31/12/2021
Portefeuille-titres	4.1.1	<u>37 538 826</u>	<u>37 707 822</u>	<u>37 783 597</u>
Titres des Organismes de Placement Collectif		2 386 709	2 970 345	2 625 227
Obligations et valeurs assimilées		35 152 117	34 737 477	35 158 370
Placements monétaires et disponibilités		<u>26 913 081</u>	<u>28 574 448</u>	<u>18 056 786</u>
Placements monétaires	4.1.2	20 194 996	22 201 340	6 981 393
Disponibilités		6 718 085	6 373 108	11 075 393
Autres Actifs	4.1.5	<u>178 974</u>	<u>68 352</u>	72 202
TOTAL ACTIF		<u><u>64 630 881</u></u>	<u><u>66 350 622</u></u>	<u><u>55 912 585</u></u>
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	4.1.6	61 423	59 655	49 572
Autres créditeurs divers	4.1.7	68 042	35 077	37 385
TOTAL PASSIF		<u><u>129 465</u></u>	<u><u>94 732</u></u>	<u><u>86 957</u></u>
ACTIF NET				
Capital	4.1.8	62 057 723	63 867 157	53 212 320
Sommes distribuables		2 443 693	2 388 733	2 613 308
Sommes distribuables des exercices antérieurs		319	584	485
Sommes distribuables de l'exercice en cours		2 443 374	2 388 149	2 612 823
ACTIF NET		<u><u>64 501 416</u></u>	<u><u>66 255 890</u></u>	<u><u>55 825 628</u></u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u><u>64 630 881</u></u>	<u><u>66 350 622</u></u>	<u><u>55 912 585</u></u>

ETAT DE RESUTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/07/2022 au 30/06/2022	Période du 01/01/2022 au 30/09/2022	Période du 01/07/2021 au 30/09/2021	Période du 01/01/2021 au 30/09/2021	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
Revenus du portefeuille-titres	4.2.1	449 543	1 426 220	369 871	1 218 593	1 686 202
Revenus des obligations et valeurs assimilées		449 543	1 337 576	369 871	1 149 410	1 617 019
Dividendes		-	88 644	-	69 183	69 183
Revenus des placements monétaires	4.2.2	669 402	1 549 451	579 746	1 208 895	1 576 734
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 118 945	2 975 671	949 617	2 427 488	3 262 936
Charges de gestion des placements	4.2.3	(156 567)	(440 748)	(147 660)	(377 972)	(514 535)
REVENU NET DES PLACEMENTS		962 378	2 534 923	801 957	2 049 516	2 748 401
Autres charges	4.2.4	(27 773)	(78 472)	(26 308)	(71 209)	(96 115)
RESULTAT D'EXPLOITATION		934 605	2 456 451	775 649	1 978 307	2 652 286
Régularisation du résultat d'exploitation		(124 512)	(13 077)	227 755	409 842	(39 464)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		810 093	2 443 374	1 003 404	2 388 149	2 612 822
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		124 512	13 077	(227 755)	(409 842)	39 464
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		37 402	183 131	2 868	71 827	174 760
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		64 628	39 060	49 989	67 507	83 416
Frais de négociation de titres		-	-	-	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 036 635	2 678 642	828 506	2 117 641	2 910 462

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/07/2022 au 30/09/2022	Période du 01/01/2022 au 30/09/2022	Période du 01/07/2021 au 30/09/2021	Période du 01/01/2021 au 30/09/2021	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	1 036 635	2 678 642	828 506	2 117 641	2 910 462
Résultat d'exploitation	934 605	2 456 451	775 649	1 978 307	2 652 286
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	37 402	183 131	2 868	71 827	174 760
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	64 628	39 060	49 989	67 507	83 416
Frais de négociation de titres	-	-	-	-	-
DISTRIBUTIONS DES DIVIDENDES	-	(2 467 968)	-	(1 695 277)	(1 695 277)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(2 635 528)	8 465 114	8 699 222	5 845 861	(5 377 222)
Souscriptions					
- Capital	21 078 695	77 642 062	25 759 857	94 234 098	108 029 047
- Régularisation des sommes non distribuables	631 309	2 256 720	627 819	2 264 273	138 458
- Régularisation des sommes distribuables	687 591	3 267 887	811 265	3 836 180	4 359 624
Rachats					
- Capital	(23 512 397)	(69 251 749)	(17 487 654)	(87 669 190)	(112 058 208)
- Régularisation des sommes non distribuables	(708 610)	(2 023 821)	(428 633)	(2 130 827)	(184 622)
- Régularisation des sommes distribuables	(812 116)	(3 425 985)	(583 432)	(4 688 673)	(5 661 521)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(1 598 893)	8 675 788	9 527 728	6 268 225	(4 162 037)
ACTIF NET					
En début de période	66 100 309	55 825 628	56 728 162	59 987 665	59 987 665
En fin de période	64 501 416	64 501 416	66 255 890	66 255 890	55 825 628
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	614 100	507 977	529 865	546 604	546 604
En fin de période	590 239	590 239	610 969	610 969	507 977
VALEUR LIQUIDATIVE	109,280	109,280	108,443	108,443	109,897
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	6,05%	5,51%	5,12%	5,00%	5,06%

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2022

1. PRESENTATION DE SICAV AXIS TRESORERIE

SICAV Axis Trésorerie est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution, régie par le code des OPC promulgué par la loi n°2001-83 du 24-07-2001 et ayant obtenu l'agrément du CMF le 13-05-2003 sous le n°01-2003.

Le capital initial s'élève à 1 000 000 DT divisé en 10 000 actions de 100 DT chacune.

Le dépositaire de SICAV AXIS TRESORERIE est ARAB TUNISIAN BANK (ATB), le gestionnaire est BMCE Capital Asset Management.

La date effective d'ouverture au public est le 01-09-2003.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30-09-2022 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2. Evaluation des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2022, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-Verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ; et

- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Au 30 Septembre 2022, la société SICAV AXIS TRESORERIE détient une souche de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 (BTA Juin 2025) valorisées à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines.

Ce changement de méthode comptable a été appliqué d'une manière prospective à compter de l'exercice 2020.

3.3. Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires constitués de billets de trésorerie et des autres placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4. Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté à la valeur liquidative la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.5. Traitement des opérations de pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ».

A la date d'arrêté, ces titres restent évalués à leur coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pension livrée » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêt, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC 2-Placements monétaires et disponibilités ».

A la date d'arrêt, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêt, sont individualisés et présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR 2-Revenus des placements monétaires ».

3.6. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. Notes explicatives des différentes rubriques figurant dans le corps des états financiers

4.1. Notes explicatives du bilan

4.1.1. Portefeuille titres

Le portefeuille-titres est arrêté à 37 538 826 dinars au 30 Septembre 2022, détaillé comme suit :

Code ISIN	Désignation	Garant	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2022	% Actif net	Intérêts courus/+ou-V potentiel
	Obligations & valeurs assimilées			33 637 584	35 152 117	54,50%	1 514 533
	Obligations			11 182 514	11 544 193	17,90%	361 679
	Emprunt national			4 500 000	4 582 805	7,11%	82 805
TN0008000838	EMP NAT_2021/B_5A_8.8%		10 000	1 000 000	1 017 745	1,58%	17 745
TNHG2VXQ3BG0	EMP NAT_2022_T1/CB_TF		10 000	1 000 000	1 038 428	1,61%	38 428
TNQVHB5WZ2K2	EMP NAT_2022_T2/CB_TF		10 000	1 000 000	1 022 133	1,59%	22 133
TNRGVSC8DE36	EMP NAT_2022_T3/CB_TF		10 000	1 000 000	1 003 074	1,56%	3 074
TN0JN6PVVH38	EMP NAT_2022_T3/CB_TV		5 000	500 000	501 425	0,78%	1 425
	Emprunt société			6 682 514	6 961 388	10,79%	278 874
TN0003400520	AB SUB2016-1_7A_7,5%_21/11		10 000	400 000	420 647	0,65%	20 647
TN0003400330	AB2008_20A_7%_21/05		3 000	90 000	91 836	0,14%	1 836
TN0003400355	AB09/B_15A_30/09		5 000	66 450	66 461	0,10%	11
TN0003400405	AB2010_15A_TMM+0,85%_31/08		7 000	139 720	140 415	0,22%	695
TN0003400405	AB2010_15A_TMM+0,85%_31/08		3 000	59 820	60 119	0,09%	299
TN0003400660	ABSUB2020_5A_12/2		10 000	800 000	837 264	1,30%	37 264
TN0003600657	ATBSUB17/A_7A_TMM+2,05%_15/03		15 000	900 000	933 601	1,45%	33 601
TN0003600657	ATBSUB17/A_7A_TMM+2,05%_15/03		1 000	60 000	62 240	0,10%	2 240
TN0004700779	ATL2018-1_7A_8,5%_170718		5 000	300 000	304 248	0,47%	4 248

TN0006610505	ATTIJ_LEAS_2018-01_5A_8,2%_15/06		2 000	40 000	40 776	0,06%	776
TN0001900844	BH09/B_15A_5,3%_31/12		5 000	115 000	118 660	0,18%	3 660
TN0PID0RGAE6	BHSUB2021-2_9,1%_7A_C		10 000	1 000 000	1 069 210	1,66%	69 210
TN0004201455	CIL 2018/1_5A_10,6%_17/01		1 500	60 000	63 583	0,10%	3 583
TN0008000515	EMP NAT 2014/C_10A_6,35%		32	764	781	0,00%	17
TN0007310451	HL 2018-01_5A_8,3%		2 000	40 000	40 917	0,06%	917
TN0002601029	STB08/2_16A_6,5%_18/02		10 000	187 500	193 510	0,30%	6 010
TN0002601185	STBSUB19_7A_11,5%_29/11		5 000	500 000	538 564	0,84%	38 564
TN0002601219	STBSUB2020_1_7A_11%_16/4		5 000	500 000	520 252	0,81%	20 252
TN0002102085	TLSUB_2018_TMM+3%_7A_17/01		4 600	368 000	390 802	0,61%	22 802
TN0003900230	UIB09/1_15A_5,5%_17/07		38 000	505 020	509 647	0,79%	4 627
TN0003900248	UIB09/1_20A_5,85%_17/07		3 000	105 000	106 023	0,16%	1 023
TN0003900248	UIB09/1_20A_5,85%_17/07C		2 700	94 500	95 421	0,15%	921
TN0003900263	UIB2011-1_20A_6,3%_26082011		5 600	250 740	252 006	0,39%	1 266
TN0003900388	UIBSUB2016_7.5%_7A_060117		2 500	100 000	104 405	0,16%	4 405
	Bons du trésor assimilables			22 455 070	23 607 924	36,60%	1 152 854
TN0008000366	BTA 6% AVRIL 2024		500	484 000	508 712	0,79%	24 712
TN0008000366	BTA 6% AVRIL 2024		50	48 405	50 871	0,08%	2 466
TN0008000366	BTA 6% AVRIL 2024		1 000	967 000	989 986	1,54%	22 986
TN0008000598	BTA 6% JANVIER 2024		2 389	2 273 134	2 425 005	3,76%	151 871
TN0008000598	BTA 6% JANVIER 2024		3 000	2 914 200	3 025 091	4,69%	110 891
TN0008000648	BTA 6% JUIN 2023 (6 ans)		100	95 950	100 899	0,16%	4 949
TN0008000648	BTA 6% JUIN 2023 (6 ans)		1 000	970 400	1 003 351	1,56%	32 951
TN0008000630	BTA 6% OCTOBRE 2023 (7 ans)		2 350	2 270 335	2 434 501	3,77%	164 166
TN0008000622	BTA 6.3% MARS 2026 (10 ans)		132	118 140	127 585	0,20%	9 445
TN0008000622	BTA 6.3% MARS 2026 (10 ans)		96	89 760	92 894	0,14%	3 134
TN0008000580	BTA 6.3% OCTOBRE 2026		3 850	3 715 635	3 983 982	6,18%	268 347
TN0008000655	BTA 6.6% MARS 2027 (10 ans)		288	256 320	275 666	0,43%	19 346
TN0008000606	BTA 6.7% AVRIL 2028		81	69 741	75 367	0,12%	5 626
TN0008000606	BTA 6.7% AVRIL 2028		213	193 191	199 411	0,31%	6 220
TN0008000572	BTA 6% AVRIL 2023 (8 ans)		100	97 075	101 814	0,16%	4 739
TN0008000572	BTA 6% AVRIL 2023 (8 ans)		386	376 118	391 675	0,61%	15 557
TN0008000572	BTA 6% AVRIL 2023 (8 ans)		7 000	6 840 400	7 100 913	11,01%	260 513
TN0008000705	BTA_6.5%_11 JUIN 2025		80	70 880	77 027	0,12%	6 147
TN0008000705	BTA_6.5%_11 JUIN 2025		333	299 201	320 624	0,50%	21 423
TN0008000705	BTA_6.5%_11 JUIN 2025		335	305 185	322 550	0,50%	17 365
	Titres OPCVM			2 169 765	2 386 709	3,70%	216 944
TN0001600287	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV		2 823	300 012	294 244	0,46%	(5 768)
TNGUV3GCXU41	MCP SAFE FUND		880	103 119	117 077	0,18%	13 958
TN9LYNLKMSY6	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE		12 489	1 655 482	1 864 533	2,89%	209 051
TN5LPQ7WPQG8	FCP Axis AAA		1 000	111 152	110 855	0,17%	-297
	TOTAL			35 807 349	37 538 826	58,20%	1 731 477
	Pourcentage par rapport à l'actif					58,08%	

4.1.2. Placements monétaires et disponibilités

Cette rubrique présente un solde de 20 194 996 dinars au 30 Septembre 2022, réparti comme suit :

	Désignation	Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2022	% Actif net	Intérêts courus
	Certificats de dépôt		14 474 185	14 490 474	22,47%	16 289
TNNDTH2RDEE0	CD_AB_1MDT_8,03%_10-10-2022		998 220	998 397	1,55%	177
TN9CSYTXL8	CD_AB_3MDT_8,03%_03-10-2022		2 994 659	2 998 932	4,65%	4 273
TNJKS4WZWF77	CD_ATB_1,5MDT_8,03%_10-10-2022		1 497 329	1 497 596	2,32%	267
TNLWMY8EG1K7	CD_ATB_3MDT_8,03%_03-10-2022		2 994 659	2 998 932	4,65%	4 273
TNBOKZTP68Y4	CD_BIAT_1MDT_8,03%_10-10-2022		998 220	998 397	1,55%	177
TNXUAY8WMYS3	CD_BIAT_5MDT_8,03%_03-10-2022		4 991 098	4 998 220	7,75%	7 122
	Prise en pension		5 699 278	5 704 522	8,84%	5 244
	PL_TSB_5,7MDT_8,28%_7J_04-10-2022		5 699 278	5 704 522	8,84%	5 244
	Total		20 173 463	20 194 996	31,31%	21 533
	Pourcentage par rapport à l'actif				31,25%	

4.1.3. Ratio d'emploi de l'actif en liquidités et en quasi-liquidités

Le ratio d'emploi de l'actif en liquidités et en quasi-liquidités est déterminé conformément aux dispositions combinées de l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 et de l'article 107 du règlement du CMF relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers (Règlement approuvé par arrêté du ministre des finances du 29 avril 2010 et modifié par l'arrêté du ministre des finances du 15 février 2013).

Au 30 Septembre 2022, le ratio susvisé s'élève à 19,22%.

4.1.4. Valeurs mobilières détenues détaillées par émetteur/garant

Au bilan, les valeurs mobilières détenues par la société et figurant parmi les composantes des rubriques "Portefeuille-Titres" et "Placement monétaires", totalisent au 30 Septembre 2022 une valeur comptable de 52 029 300 DT, soit 80,50% du total actif. Elles se détaillent, par émetteur, comme suit :

Emetteur/Garant	Portefeuille Titres		Placements monétaires	Total	% Actif
	Obligations	BTA	Certificats de dépôt		
ETAT	4 583 586	23 607 924		28 191 510	43,62%
AB	1 616 742		3 997 329	5 614 071	8,69%
ATB	995 841		4 496 528	5 492 369	8,50%
ATL	304 248			304 248	0,47%
ATTIJ LEASING	40 776			40 776	0,06%
BH	1 187 870			1 187 870	1,84%
CIL	63 583			63 583	0,10%
HL	40 917			40 917	0,06%

Emetteur/Garant	Portefeuille Titres			Placements monétaires	Total	% Actif
	Obligations	BTA	Titres d'OPCVM	Certificats de dépôt		
STB	1 252 326				1 252 326	1,94%
TLF	390 802				390 802	0,60%
UIB	1 067 502				1 067 502	1,65%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV			294 244		294 244	0,46%
MCP SAFE FUND			117 077		117 077	0,18%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE			1 864 533		1 864 533	2,88%
FCP Axis AAA			110 855		110 855	0,17%
BIAT				5 996 617	5 996 617	9,28%
Total	11 544 193	23 607 924	2 386 709	14 490 474	52 029 300	80,50%

4.1.5. Autres actifs

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2022 à 178 974 DT contre 68 352 DT au 30/09/2021 et se détaille comme suit :

	30/09/2022	30/09/2021	31/12/2021
Suspens état de rapprochement bancaire	6 706	6 706	6 706
Provisions sur suspens ERB	(6 706)	(6 706)	(6 706)
Autres débiteurs	156 062	51 608	33 187
Retenue à la source sur BTA	22 912	16 744	39 015
Total	178 974	68 352	72 202

4.1.6. Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2022 à 61 423 DT contre 59 655 DT au 30/09/2021 et se détaille comme suit :

	30/09/2022	30/09/2021	31/12/2021
Rémunération du dépositaire	10 450	10 450	6 000
Rémunération du gestionnaire	50 973	49 205	43 572
Total	61 423	59 655	49 572

4.1.7. Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2022 à 68 042 DT contre 35 077 DT au 30/09/2021 et se détaille comme suit :

	30/09/2022	30/09/2021	31/12/2021
Commissaire aux comptes	28 392	8 812	13 377
État retenue à la source	11 174	5 802	5 802
CMF	6 152	6 356	5 730
Jetons de présence	8 742	8 742	5 002
Publications	12 007	4 710	6 819
TCL	1 538	625	625
Autres créditeurs divers	37	30	30
Total	68 042	35 077	37 385

4.1.8. Capital social

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du 1^{er} Juillet au 30 Septembre 2022, se détaillent ainsi :

<u>Capital au 30-06-2022</u>	
Montant	64 466 696
Nombre de titres	614 100
Nombre d'actionnaires	520
<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	21 078 695
Nombre de titres émis	206 664
Nombre d'actionnaires nouveaux	8
<u>Rachats effectués</u>	
Montant	23 512 397
Nombre de titres rachetés	230 525
Nombre d'actionnaires sortants	4
<u>Autres mouvements</u>	
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	37 402
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	64 628
Régularisation des sommes non distribuables	(77 301)
Frais de négociation de titres	-
<u>Capital au 30-09-2022</u>	
Montant	62 057 723
Nombre de titres	590 239
Nombre d'actionnaires	524

4.2. Notes explicatives de l'état de résultat

4.2.1. Revenus du portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2022 au 30/09/2022 à 1 426 220 DT contre 1 218 593 DT pour la même période de l'exercice 2021 et se détaille comme suit :

	Période du 01/07 au 30/09/2022	Période du 01/01 au 30/09/2022	Période du 01/07 au 30/09/2021	Période du 01/01 au 30/09/2021	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
Revenus des obligations et titres émis par le trésor					
Revenus des BTA	271 665	830 329	212 823	671 882	966 653
Revenus des obligations	177 878	507 247	157 048	477 528	650 366
Revenus des titres OPCVM					
Dividendes	-	88 644	-	69 183	69 183
Total	449 543	1 426 220	369 871	1 218 593	1 686 202

4.2.2. Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2022 au 30/09/2022 à 1 549 451 dinars contre 1 208 895 dinars pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Période du 01/07 au 30/09/2022	Période du 01/01 au 30/09/2022	Période du 01/07 au 30/09/2021	Période du 01/01 au 30/09/2021	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
Revenus des certificats de dépôt	26 611	98 324	52 249	108 623	149 109
Revenus des bons de trésor à CT	-	-	-	16 427	16 427
Revenus compte courant rémunéré	31 845	122 874	51 943	138 217	171 316
Revenus des prises en pension	610 946	1 328 253	475 554	945 628	1 239 882
Total	669 402	1 549 451	579 746	1 208 895	1 576 734

4.2.3 Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2022 au 30/09/2022 à 440 748 dinars contre 377 972 dinars pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Période du 01/07 au 30/09/2022	Période du 01/01 au 30/09/2022	Période du 01/07 au 30/09/2021	Période du 01/01 au 30/09/2021	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
Rémunération du gestionnaire	155 068	436 298	146 160	373 522	508 585
Rémunération du dépositaire	1 499	4 450	1 500	4 450	5 950
Total	156 567	440 748	147 660	377 972	514 535

4.2.4 Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/01/2022 au 30/09/2022 à 78 472 DT contre 71 209 DT pour la même période de l'exercice 2021 et se détaillent comme suit :

	Période du 01/07 au 30/09/2022	Période du 01/01 au 30/09/2022	Période du 01/07 au 30/09/2021	Période du 01/01 au 30/09/2021	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
Rémunération du commissaire aux comptes	5 060	15 015	3 680	10 920	15 485
Redevances du CMF	17 230	48 478	16 240	41 502	56 509
TCL	2 284	5 856	1 774	4 844	6 566
Frais de publicité	1 748	5 187	3 312	9 867	12 176
Charges diverses	1 451	3 936	1 302	3 876	5 179
Contribution sociale de solidarité	-	-	-	200	200
Total	27 773	78 472	26 308	71 209	96 115

5. Rémunération du dépositaire et du gestionnaire :

5.1. Rémunération du dépositaire

La convention de dépôt établie entre SICAV AXIS TRESORERIE et l'ARAB TUNISIAN BANK prévoit une commission de dépôt fixée à 5 950 TTC par an. Cette commission est versée annuellement par la SICAV

5.2. Rémunération du gestionnaire

La convention de gestion établie entre SICAV AXIS TRESORERIE et BMCE Capital Asset Management prévoit que la commission de gestion et calculé en application d'un taux de 0,9% TTC. Cette commission est versée mensuellement par la SICAV.

Le gestionnaire BMCE Capital Asset Management se réserve le droit de prélever une commission de gestion à un taux inférieur au taux prévu au niveau de la convention.

SICAV BH OBLIGATAIRE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETTEE AU 30 SEPTEMBRE 2022

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRÊTÉS AU 30 Septembre 2022

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 09 Mars 2022 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société « SICAV BH OBLIGATAIRE » pour la période allant du 1^{er} Juillet au 30 Septembre 2022, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total de bilan de **D : 107 158 996** un actif net de **D : 106 517 352** et un bénéfice de la période de **D : 1 557 956**.

Responsabilité de la Direction

Les états financiers qui comportent un bilan, un état de résultats, un état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme Internationale d'Audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la SICAV et son gestionnaire. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Compte tenu de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de la société SICAV BH OBLIGATAIRE arrêtés au 30 septembre 2022, conformément au système comptable des entreprises.

Vérifications spécifiques

Sans remettre en cause l'avis exprimé ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- Les emplois en titres émis par la « BH BANK » représentent à la clôture de trimestre **13,58%** de l'actif, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

- Les emplois en titre OPCVM enregistrent au 30 septembre 2022, **5,02%** du total de l'actif net dépassant ainsi le seuil de 5% fixé par l'article 2 du décret 2001-2278 portant application de l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Tunis, le 28 octobre 2022

Le commissaire aux comptes
Pro Audit
Mr. Tarak ZAHAF

BILAN
au 30 Septembre 2022
(unité : Dinars tunisiens)

<u>ACTIF</u>		30/09/2022	30/09/2021	31/12/2021
	Notes			
AC - 1 Portefeuille-titres	3 - 1	74 855 166	66 568 975	65 083 869
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		5 350 266	5 237 557	5 061 151
b- Obligations et valeurs assimilées		69 504 900	61 331 418	60 022 718
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités	3 - 3	32 266 598	38 446 848	36 930 470
a- Placements monétaires		20 629 261	13 685 136	13 191 927
b- Disponibilités		11 637 337	24 761 712	23 738 543
AC 3 - Créances d'exploitation	3 - 5	37 232	420 425	86
TOTAL ACTIF		107 158 996	105 436 248	102 014 425
<u>PASSIF</u>				
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3 - 7	149 899	150 131	147 297
PA 2 - Autres créditeurs divers	3 - 8	491 745	430 752	441 168
TOTAL PASSIF		641 644	580 883	588 465
<u>ACTIF NET</u>				
CP1 - Capital	3 - 6	102 255 253	100 924 282	96 359 478
CP 2 - Sommes distribuables		4 262 099	3 931 083	5 066 482
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		18	879	839
b - Sommes distribuables de l'exercice		4 262 081	3 930 204	5 065 643
ACTIF NET		106 517 352	104 855 365	101 425 960
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		107 158 996	105 436 248	102 014 425

ETAT DE RESULTAT

Période allant du 01 juillet au 30 septembre 2022

(unité: Dinars tunisiens)

		Période du 01/07/2022 au 30/09/2022	Période du 01/01/2022 au 30/09/2022	Période du 01/07/2021 au 30/09/2021	Période du 01/01/2021 au 30/09/2021	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
	Notes					
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille-titres</u>	3 – 2	1 029 260	2 961 536	882 351	2 578 643	3 562 967
a- Dividendes		-	-	-	-	-
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 029 260	2 961 536	882 351	2 578 643	3 562 967
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3 – 4	637 122	1 733 469	648 320	2 157 520	2 731 809
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 666 382	4 695 005	1 530 671	4 736 163	6 294 776
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3 – 9	149 306	428 733	148 364	460 800	607 228
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 517 076	4 266 272	1 382 307	4 275 363	5 687 548
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3 – 10	45 097	122 814	40 915	127 650	168 598
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 471 979	4 143 458	1 341 392	4 147 713	5 518 950
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		(38 799)	118 623	(149 503)	(217 509)	(453 307)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1 433 180	4 262 081	1 191 889	3 930 204	5 065 643
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		38 799	(118 623)	149 503	217 509	453 308
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		32 877	158 195	48 801	(140 640)	(269 796)
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres		53 100	56 236	33 636	159 814	276 653
Frais de négociation de titre		-	-	-	(1 259)	(1 259)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 557 956	4 357 889	1 423 829	4 165 628	5 524 549

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 01 juillet au 30 septembre 2022

(unité: Dinars tunisiens)

	Période du 01/07/2022 au 30/09/2022	Période du 01/01/2022 au 30/09/2022	Période du 01/07/2021 au 30/09/2021	Période du 01/01/2021 au 30/09/2021	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
<u>AN 1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	1 557 956	4 357 889	1 423 829	4 165 628	5 524 549
a- Résultat d'exploitation	1 471 979	4 143 458	1 341 392	4 147 713	5 518 950
b- Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	32 877	158 195	48 801	(140 640)	(269 795)
c- +/- valeurs réalisées sur cession de titres	53 100	56 236	33 636	159 814	276 653
d- Frais de négociation des titres	-	-	-	(1 259)	(1 259)
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	4 736 995	-	5 544 804	5 544 804
<u>AN 3 - Transactions sur le capital</u>					
a- Souscriptions	8 356 511	48 197 309	9 598 768	62 298 856	72 333 453
* Capital	8 176 400	46 712 100	9 424 000	60 012 300	69 715 500
* Régularisation des sommes non distribuables	(80 389)	(487 529)	(110 778)	(709 647)	(814 469)
* Régularisation des sommes distribuables	260 500	1 972 738	285 546	2 996 203	3 432 422
b- Rachats	8 965 197	42 726 811	14 241 252	62 236 993	77 059 916
* Capital	8 750 700	40 970 800	13 969 500	59 729 000	74 032 600
* Régularisation des sommes non distribuables	(84 802)	(427 573)	(163 337)	(707 264)	(859 998)
* Régularisation des sommes distribuables	299 299	2 183 584	435 089	3 215 257	3 887 314
VARIATION DE L'ACTIF NET	949 270	5 091 392	(3 218 655)	(1 317 313)	(4 746 718)
<u>AN 4 - Actif net</u>					
a- En début de période	105 568 082	101 425 960	108 074 020	106 172 678	106 172 678
b- En fin de période	106 517 352	106 517 352	104 855 365	104 855 365	101 425 960
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>					
a- En début de période	1 037 851	974 695	1 066 154	1 017 866	1 017 866
b- En fin de période	1 032 108	1 032 108	1 020 699	1 020 699	974 695
VALEUR LIQUIDATIVE	103,204	103,204	102,729	102,729	104,059
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	5,86%	5,58%	5,33%	4,96%	4,98%

Notes aux états financiers trimestriels

(Les chiffres sont exprimés en dinars)

PRESENTATION SICAV BH OBLIGATAIRE

SICAV BH OBLIGATAIRE est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution, régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 5 juin 1997, et a reçu l'agrément du ministre des Finances le 14 avril 1997.

1. Note sur le référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels

Les états financiers trimestriels relatifs à la période allant du 1^{er} juillet au 30 septembre 2022 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux OPCVM.

2. Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

- Les placements en portefeuilles-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat, les frais encourus à l'occasion d'achats sont imputés en capital.
- Les dividendes relatifs aux titre OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.
- Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation, en date d'arrêt, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti, lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotations à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au

30 septembre 2022, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la SICAV «BH OBLIGATAIRE » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

2-3 Evaluation des autres placements

Les titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leurs valeurs liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que « somme non capitalisable ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

2-4 Evaluation des titres reçus en Pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires. Ils sont présentés au niveau de la note sur les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « Intérêts des pensions livrés ».

2-5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de la valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- Note sur le bilan :

3-1 Note sur le Portefeuille titres

L'état du portefeuille titre ainsi que la note à long terme au 30 Septembre 2022 et se détaille ainsi :

Titre	Code ISIN	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Val. au 30.09.2022	% Actif	% Actif Net	Note / Garantie
			68 196 927	69 504 900	64,86%	65,25%	
Titres de l'Etat			30 400 000	30 736 436	28,68%	28,86%	
EMP NAT 2021 T3 CB TV	TN5QHxz8T348	7 000	700 000	743 996	0,69%	0,70%	
EMP NAT 22 T2 CB TV	TNFOOWIRG8H7	20 000	2 000 000	2 041 034	1,90%	1,92%	
EMP NAT T1 2021 CAT B	TN0008000838	20 000	2 000 000	2 035 489	1,90%	1,91%	

EMP NAT 22 T2 CBTF	TNQVHB5WZ2K2	10 000	1 000 000	1 022 133	0,95%	0,96%	
EMP NAT 21 T2 CB	TN0008000895	105 000	10 500 000	10 572 907	9,87%	9,93%	
EMP NAT 22 1T CBTV	TN00U20VQYS5	10 000	1 000 000	1 038 720	0,97%	0,98%	
EMP NAT 22 1T CBTV	TN00U20VQYS5	2 000	200 000	207 744	0,19%	0,20%	
EMP NAT 22 1T CBTF	TNHG2VXQ3BG0	10 000	1 000 000	1 038 428	0,97%	0,97%	
EMP NAT 2022 T3 CC TV	TNIZ090I5G66	30 000	3 000 000	3 008 746	2,81%	2,82%	
EMP NAT 2022 T3 CB TF	TNRGVSC8DE36	30 000	3 000 000	3 009 222	2,81%	2,83%	
EMP NAT 2022 T3 CB TV	TN0JN6PVVH38	30 000	3 000 000	3 008 549	2,81%	2,82%	
EMP NAT 2022 T3 CC TF	TN4A4WPDZOC1	30 000	3 000 000	3 009 468	2,81%	2,83%	
Obligations de sociétés			37 796 927	38 768 464	36,18%	36,40%	
ABC TUNISIE 2020-1 CATG A 11%	TN0007780067	5 000	300 000	307 305	0,29%	0,29%	AA+
AMEN BANK SUB 2009 (A)	TN0003400348	20 000	266 100	266 132	0,25%	0,25%	-
AMEN BANK SUB 2009 (B)	TN0003400355	15 000	199 409	199 441	0,19%	0,19%	-
AMEN BANK SUB 2009 (B)	TN0003400355	5 000	66 005	66 016	0,06%	0,06%	-
AMEN BANK 2010	TN0003400405	40 000	799 497	803 467	0,75%	0,75%	-
AMEN BANK SUB 2010	TN0003400405	35 000	699 755	703 228	0,66%	0,66%	-
AMEN BANK SUB 2020-03	TN0003400660	20 000	1 600 000	1 674 205	1,56%	1,57%	-
AMEN BANK SUB 2021-1	TN0003400686	31 000	3 100 000	3 195 925	2,98%	3,00%	-
AMEN BANK SUB 2016-1	TN0003400538	30 000	1 200 000	1 261 940	1,18%	1,18%	-
AMEN BANK SUB 2008	TN0003400330	7 500	225 000	229 476	0,21%	0,22%	-
ATB SUBORDONNE 2017	TN0003600640	37 500	2 250 000	2 334 008	2,18%	2,19%	-
ATTIJARI LEASING 2022-1	TN4J4VCBM140	5 000	500 000	500 986	0,47%	0,47%	F2
ATL 2016-1 TX FIXE	TN0004700670	30 000	600 000	609 784	0,57%	0,57%	BBB
ATL 2017-1	TN0004700704	50 000	2 000 000	2 068 384	1,93%	1,94%	BBB
ATL 2018-1 CB TV	TN0004700761	10 000	200 000	202 888	0,19%	0,19%	BB
ATL 2021-1 5 ANS CATEG A	TNFUHZ3R7VR5	10 000	1 000 000	1 054 917	0,98%	0,99%	BBB+
ATL SUB 2017-2 7 ANS 7.9%	TN0004700712	5 000	300 000	318 181	0,30%	0,30%	BB
ATTIJARI LEASING 2016-1	TN0006610414	20 000	400 000	404 688	0,38%	0,38%	BB+
ATTIJARI LEASING 2016-2 7 ANS	TN0006610430	5 000	200 000	207 295	0,19%	0,19%	BB+
BH 2009	TN0001900844	75 000	1 725 050	1 779 955	1,66%	1,67%	-
BH SUB 2018-1 VAR TMM+2%	TN0001901032	50 000	1 000 000	1 030 437	0,96%	0,97%	-
BH SUB 2018-1 VAR TMM+2%	TN0001901032	700	14 000	14 426	0,01%	0,01%	-
BH SUB 2019-1 VAR TMM+2.1	TN0001901081	6 000	240 000	248 518	0,23%	0,23%	-
BNA SUB 2009	TN0003100674	25 000	332 550	339 510	0,32%	0,32%	-
BNA SUB 2017-1	TN0003100716	40 000	1 600 000	1 633 890	1,52%	1,53%	-
BNA SUB 2017-1	TN0003100716	24 000	960 000	980 334	0,91%	0,92%	-
BNA SUB 2018-1 TV	TN0003100765	10 000	200 000	201 930	0,19%	0,19%	-
BNA SUB 2018-1 TV	TN0003100765	33 330	666 600	673 033	0,63%	0,63%	-
BTK 2009 (C)	TN0004620134	15 000	299 400	309 749	0,29%	0,29%	-
BIAT SUB 2022-1 CD TV	TNG0JL1IIN67	25 000	2 500 000	2 562 252	2,39%	2,41%	BB
CIL 2020 -1 10.50% 5 ANS	TN0004201471	5 000	300 000	308 147	0,29%	0,29%	BBB-
HL 2016-2	TN0007310337	20 000	800 000	842 257	0,79%	0,79%	BB
HL 2017-3	TN0007310444	15 000	900 000	940 359	0,88%	0,88%	BB
HL 2017-1 7 ANS 7,85%	TN0007310360	5 000	200 000	208 018	0,19%	0,20%	BB

HL SUB 2018-1	TN0007310493	10 000	200 000	204 732	0,19%	0,19%	B+
HL 2020-02	TN0007310543	18 160	1 452 800	1 561 484	1,46%	1,47%	BB-
HL 2020-03	TN0007310550	12 000	960 000	1 013 097	0,95%	0,95%	B+
HL 2018-1 CA TV	TN0007310469	7 500	150 000	153 549	0,14%	0,14%	B+
HL 2022-01	TN77U54Q5NV3	17 000	1 700 000	1 767 963	1,65%	1,66%	BB+
ML SUB 2018-1 (A) TV	TN0006720122	20 000	400 000	411 837	0,38%	0,39%	BB
ML SUB 2018-1 (A) TV	TN0006720122	4 500	90 000	92 663	0,09%	0,09%	BB
SERVICOM 2016 TC FX 8.2%	TN0007340128	5 000	300 000	-	0,00%	0,00%	CCC+
STB 2008/1	TN0002600997	5 000	62 500	63 875	0,06%	0,06%	-
STB 2010/1 (B)	TN0002601045	20 000	399 200	408 104	0,38%	0,38%	-
STB SUB 2019-1 (A) TMM+2.3%	TN0002601151	5 000	300 000	317 641	0,30%	0,30%	-
STB SUB 2020-1 CA TF 10.5%	TN0002601201	6 000	360 000	373 919	0,35%	0,35%	-
TL 2017-1	TN0002101962	10 000	400 000	407 932	0,38%	0,38%	BBB+
TL 2017-2	TN0002101988	10 000	600 000	625 341	0,58%	0,59%	BBB+
TLF 2019-1 (B) TF	TN0002102127	7 500	600 000	614 617	0,57%	0,58%	BBB
TLF 2019-1 (B) TF	TN0002102127	4 000	320 000	327 796	0,31%	0,31%	BBB
TLF SUB 2020	TN0002102143	7 000	560 000	590 823	0,55%	0,55%	BB+
TLF SUB 2021	TNZSBU7F6WY7	6 000	600 000	643 560	0,60%	0,60%	BB+
TLF2019-1 TAUX VAR CATG A	TN0002102119	7 500	300 000	305 727	0,29%	0,29%	BBB
UIB 2009 TRANCHE B	TN0003900230	30 000	399 060	402 723	0,38%	0,38%	-
Titres des OPCVM			4 659 080	5 350 266	4,99%	5,02%	
SICAV BHC	TN0001900760	44 578	1 567 410	1 617 825	1,51%	1,52%	-
TUNISIE SICAV	TN0002100998	34 476	3 091 670	3 732 441	3,48%	3,50%	-
Total Général			72 856 006	74 855 166	69,85%	70,28%	

(*) Emprunt Obligataire « SERVICOM 2016 »

Les cinquième, sixième, septièmes et huitièmes échéances de l'échéancier initial de l'emprunt obligataire « SERVICOM 2016 » prévues respectivement pour le 12 Février 2019, le 12 Août 2019, le 12 Février 2020 et le 12 Août 2020 n'ont pas été réglé aux échéances convenues.

La SICAV BH Obligataire a procédé au reclassement de ces échéances impayées, dont le montant en principal s'élève à 200.000 Dinars, au niveau de la rubrique « Créances d'exploitations ». La SICAV BH Obligataire a procédé aussi à la suspension de la comptabilisation des produits d'intérêts sur cet Emprunt Obligataire, et à la constatation d'une dépréciation pour un montant de 200.000 Dinars.

SICAV BH Obligataire a convenu à un accord de restructuration de cet emprunt qui a été validé par l'assemblée Générale spécial des souscripteurs du 01/10/2019. Cet accord porte principalement sur la modification du taux de rémunération de l'emprunt qui passe de 8.2% à 11.6% et le rééchelonnement de la créance. Cet accord n'a pas été respecté.

SICAV BH Obligataire a constaté au cours de l'année 2021 une dépréciation de 259 820 Dinars sur ce titre.

3-2 Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres affichent un solde de **2 961 536** dinars au 30-09-2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	Période Du 01/07/2022 Au 30/09/2022	Période Du 01/01/2022 Au 30/09/2022	Période Du 01/07/2021 Au 30/09/2021	Période Du 01/01/2021 Au 30/09/2021	Période Du 01/01/2021 Au 31/12/2021
Revenus des obligations	663 985	2 081 367	773 954	2 470 246	3 244 968
Revenus des titres de l'Etat	365 275	880 169	108 397	108 397	317 999
Total	1 029 260	2 961 536	882 351	2 578 643	3 562 967

3.3 Note sur les placements monétaires et les disponibilités

Les montants placés sur le marché monétaire et les disponibilités s'élèvent au 30-09-2022 à 32 266 598 Dinars et se détaillent comme suit :

a. Les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30-09-2022 à 20 629 261 Dinars, et se détaille comme suit :

Désignation	Code ISIN	Qté	Durée (Jours)	Taux	Coût d'acquisition	Valeur 30/09/2022	% Actif	% Actif Net	Emetteur
Certificats de Dépôt					19 710 645	19 832 827	18,51%	18,62%	
CD050922/051022MEDNINE	TNQF231A6DH3	1	30	8	497 259	499 635	0,47%	0,47%	BH Bank
CD130922/031022SOUKRA	TNRF676Z6GH3	1	20	8	498 168	499 817	0,47%	0,47%	BH Bank
CD140922/141022KALAASGHIR	TNSF257S6GH3	1	30	8	497 259	498 812	0,47%	0,47%	BH Bank
CD140922/141022MONASTIR	TNSB111V6NB1	1	30	8	497 259	498 812	0,47%	0,47%	BH Bank
CD140922/241022SFAXROUTEE	TNQA672X6CV2	1	40	8	496 354	497 903	0,46%	0,47%	BH Bank
CD200922/101022SFAXBEJAOU	TNAF112A6OS3	1	20	8	498 168	499 176	0,47%	0,47%	BH Bank
CD210922/011022CHARGUIA1	TNBF456P6MQ3	2	10	8	998 164	1 000 000	0,93%	0,94%	BH Bank
CD2209/121022ALAINSAVARY	TNCF14706LC3	6	20	8	2 989 011	2 993 956	2,79%	2,81%	BH Bank
CD220922/021022SFAXBEJAOU	TNDF893U6OV3	1	10	8	499 082	499 908	0,47%	0,47%	BH Bank
CD220922/121022SOUSSEIAD	TNSF852E6AZ3	1	20	8	498 168	498 993	0,47%	0,47%	BH Bank
CD230922/031022LAOUINA	TNPF159V6PL3	2	10	8	998 164	999 633	0,93%	0,94%	BH Bank
CD260922/061022AOUINA	TNDF852S6SQ3	1	10	8	499 082	499 541	0,47%	0,47%	BH Bank
CD260922/061022SFAX BEJAO	TNLF782Q6OL3	1	10	8	499 082	499 541	0,47%	0,47%	BH Bank
CD260922/061022SOUKRA	TNGF457X6WJ3	1	10	8	499 082	499 541	0,47%	0,47%	BH Bank
CD300822/091022LAC2	TNLF852J6KM3	1	40	8	496 358	499 272	0,47%	0,47%	BH Bank
CD300922/201022LAC2	TNQF951L6GH3	1	20	8	498 168	498 260	0,46%	0,47%	BH Bank
CD050922-141222UNIFACTOR	TNQA741M6GH3	2	100	10	978 799	984 310	0,92%	0,92%	UF
CD170622/151022UF	TNJZVB9WVBE2	4	120	9	1 952 393	1 994 446	1,86%	1,87%	UF
CD140822/310123BHLEASING	TNSF676Z6GH3	11	170	9	5 320 624	5 371 271	5,01%	5,04%	BHL
Billets de trésorerie					780 188	796 434	0,74%	0,75%	
BDT110722/191022GRINPARAP	TNZA687X6DF8	16	100	12	780 188	796 434	0,74%	0,75%	GRINPARAPHA

Total					20 490 834	20 629 261	19,25%	19,37%	
-------	--	--	--	--	------------	------------	--------	--------	--

(*) Les billets de trésorerie émis par la Société GRINPARAPHA sont avalisés par la BH Bank.

b. Disponibilité :

Le solde de ce poste s'élève à **11 637 337** dinars au 30-09-2022 et se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2022	30/09/2021	31/12/2021
Comptes à terme (i)	8 683 481	15 873 261	22 364 640
Bons de caisse	-	5 649 918	-
Avoirs en banque	2 953 856	3 238 533	1 373 903
Total	11 637 337	24 761 712	23 738 543

(i)- Les comptes à Terme

Le solde de ce poste s'élève à **8 683 481** dinars au 30-09-2022 et se détaille comme suit:

Désignation	Code ISIN	Durée	Taux	Coût d'acquisition	Valeur 30/09/2022	% Actif	Compte tenu chez
		(Jours)					
CT171121/171122GROMBALIA		365	7,24	95 000	99 794	0,09%	BH Bank
CT181121/181122KHEIREDDIN		365	7,24	15 000	15 755	0,01%	BH Bank
CT190122/190123CHARGUIA		365	7,25	73 000	75 958	0,07%	BH Bank
CT191021/1910222AVENUECA		365	7,25	25 000	26 378	0,02%	BH Bank
CT191021/1910222GROMBALI		365	7,25	69 000	72 805	0,07%	BH Bank
CT191021/1910222SOUSSEHA		365	7,25	70 000	73 860	0,07%	BH Bank
CT191021/1910222SOUSSHAC		365	7,25	52 000	54 867	0,05%	BH Bank
CT191121/18112022MONASTIR		364	7,24	48 000	50 407	0,05%	BH Bank
CT191121/181122GROMBALIA		364	7,24	110 000	115 516	0,11%	BH Bank
CT191121/21112022CUN		367	7,24	279 000	292 990	0,27%	BH Bank
CT191121/21112022ENNASR		367	7,24	27 000	28 354	0,03%	BH Bank
CT200122/200123ENNASR		365	7,25	20 000	20 807	0,02%	BH Bank
CT200122/200123KALAA SGHI		365	7,25	57 000	59 301	0,06%	BH Bank
CT200122/200123SFAX BEJAO		365	7,25	200 000	208 072	0,19%	BH Bank
CT200122/200123SOUSSE HAC		365	7,25	10 000	10 404	0,01%	BH Bank
CT201021/20102022MENZAH5		365	7,25	173 000	182 512	0,17%	BH Bank
CT210122/230123BOUMHAL		367	7,25	75 000	78 015	0,07%	BH Bank
CT211021/17102022CHARGUIA		361	7,25	30 000	31 640	0,03%	BH Bank
CT211021/19102022ENNASR		363	7,25	96 000	101 263	0,09%	BH Bank
CT211021/19102022MGHIRA		363	7,25	36 000	37 974	0,04%	BH Bank
CT211021/21102022CUN		365	7,25	15 000	15 822	0,01%	BH Bank
CT211021/21102022MANOUBA		365	7,25	52 000	54 851	0,05%	BH Bank
CT221021/20102022BOUMHEL		363	7,25	9 000	9 492	0,01%	BH Bank
CT221021/20102022ENNASER		363	7,25	29 000	30 585	0,03%	BH Bank
CT221021/20102022SFAXCHAK		363	7,25	56 000	59 061	0,06%	BH Bank

CT221121/221122GROMBALIA		365	7,24	100 000	104 967	0,10%	BH Bank
CT221121/221122LAC1		365	7,24	20 000	20 993	0,02%	BH Bank
CT231121/231122ETTADHAMEN		365	7,24	90 000	94 456	0,09%	BH Bank
CT240122/240123ENNASR		365	7,25	20 000	20 795	0,02%	BH Bank
CT250122/250123ENNASR		365	7,25	50 000	51 978	0,05%	BH Bank
CT251021/251022LAC2		365	7,25	197 000	207 675	0,19%	BH Bank
CT251121/251122SFAX BEJAO		365	7,24	100 000	104 919	0,10%	BH Bank
CT261121/25112022SOUSSEHA		364	7,24	53 000	55 599	0,05%	BH Bank
CT270122/270123ENNASR 2		365	7,25	210 000	220 303	0,21%	BH Bank
CT280122/300123BOUMHAL		367	7,25	10 000	10 391	0,01%	BH Bank
CT280122/300123HAMMAMET		367	7,25	140 000	145 473	0,14%	BH Bank
CT280122/300123LAOUINA		367	7,25	25 000	25 977	0,02%	BH Bank
CT280122/300123SFAX BEJAO		367	7,25	100 000	103 909	0,10%	BH Bank
CT281021/281022CHARGUIA		365	7,25	400 000	421 484	0,39%	BH Bank
CT301121/29112022ENNASER		364	7,24	300 000	314 520	0,29%	BH Bank
CT301121/30112022ENNASER		365	7,24	43 000	45 081	0,04%	BH Bank
CT301121/30112022ETTADHAM		365	7,24	36 000	37 742	0,04%	BH Bank
CT301121/30112022JARDINDE		365	7,24	70 000	73 388	0,07%	BH Bank
CAT081121/08112022HAMMEMS		365	7,24	44 000	46 283	0,04%	BH Bank
CAT081121/08112022KRAMKHE		365	7,24	40 000	42 076	0,04%	BH Bank
CD011121/01112022MANOUBA		365	7,24	92 000	96 876	0,09%	BH Bank
CT010122/04012023SOUSSEHA		368	7,25	20 000	20 858	0,02%	BH Bank
CT010222/020223HAMAM SOUS		366	7,25	11 000	11 423	0,01%	BH Bank
CT021221/02122022SIDIMANS		365	7,25	17 000	17 819	0,02%	BH Bank
CT021221/021222JARDINS DE		365	7,25	12 000	12 578	0,01%	BH Bank
CT030222/030223SFAX SIDI		365	7,19	20 000	20 756	0,02%	BH Bank
CT031121/031122KALAA SGHI		365	7,24	229 000	241 064	0,22%	BH Bank
CT031221/02122022MGHIRA		364	7,25	20 000	20 960	0,02%	BH Bank
CT031221/02122022MANOUBA		364	7,25	10 000	10 480	0,01%	BH Bank
CT031221/051222KHEIREDDIN		367	7,25	45 000	47 160	0,04%	BH Bank
CT040222/020223MANOUBA		363	7,19	20 000	20 753	0,02%	BH Bank
CT040222/020223SFAX BEJAO		363	7,19	250 000	259 416	0,24%	BH Bank
CT041021/04102022ENNASER		365	7,25	216 000	228 425	0,21%	BH Bank
CT041021/04102022KELIBIA		365	7,25	36 000	38 071	0,04%	BH Bank
CT041021/04102022KHZEMA		365	7,25	32 000	33 841	0,03%	BH Bank
CT041121/041122SOUSSE COR		365	7,24	121 000	127 355	0,12%	BH Bank
CT050122/05012023SOUSSECO		365	7,25	58 000	60 479	0,06%	BH Bank
CT051021/05102022MANOUBA		365	7,25	50 000	52 868	0,05%	BH Bank
CT060122/06012023SOUSSECO		365	7,25	129 000	134 494	0,13%	BH Bank
CT061021/06102022SOUSSEHA		365	7,25	24 000	25 373	0,02%	BH Bank
CT061221/06122022YASMINET		365	7,25	57 000	59 708	0,06%	BH Bank
CT070122/09012023BEJAOUI		367	7,25	60 000	62 546	0,06%	BH Bank

CT071021/07102022CHARGUIA		365	7,25	20 000	21 141	0,02%	BH Bank
CT081021/10102022CUN		367	7,25	99 000	104 632	0,10%	BH Bank
CT081021/10102022KELIBIA		367	7,25	130 000	137 395	0,13%	BH Bank
CT081021/10102022SIDIMANS		367	7,25	7 000	7 398	0,01%	BH Bank
CT081121/08112022LAC2		365	7,24	300 000	315 567	0,29%	BH Bank
CT081221/08122022BEJAOUI		365	7,25	70 000	73 304	0,07%	BH Bank
CT091121/09112022CHARGUIA		365	7,24	20 000	21 035	0,02%	BH Bank
CT091221/09122022ALAINSAV		365	7,25	190 000	198 937	0,19%	BH Bank
CT091221/09122022CHARGUIA		365	7,25	35 000	36 646	0,03%	BH Bank
CT091221/09122022MGHIRA		365	7,25	50 000	52 352	0,05%	BH Bank
CT091221/09122022SOUSSEJA		365	7,25	38 000	39 787	0,04%	BH Bank
CT100222/100223MGHIRA		365	7,19	20 000	20 734	0,02%	BH Bank
CT101121/10112022ENNASER		365	7,24	20 000	21 031	0,02%	BH Bank
CT101121/101122LAC1		365	7,24	15 000	15 967	0,01%	BH Bank
CT101121/101122SOUSSE HAC		365	7,24	96 000	100 951	0,09%	BH Bank
CT101221/12122022LAC1		367	7,25	31 000	32 453	0,03%	BH Bank
CT110222/130223AVENUE DE		367	7,19	11 000	11 402	0,01%	BH Bank
CT111021/061022MENZAH 5		360	7,25	204 000	215 508	0,20%	BH Bank
CT111021/11102022MAHDIA		365	7,25	50 000	52 821	0,05%	BH Bank
CT121021/12102022HAMMEMSO		365	7,25	93 000	98 231	0,09%	BH Bank
CT121021/12102022MENCHIA		365	7,25	83 000	87 669	0,08%	BH Bank
CT121121/111122AVENUE DE		364	6,24	7 000	7 309	0,01%	BH Bank
CT130122/130123GABES		365	7,25	250 000	260 368	0,24%	BH Bank
CT131021/13102022BENAROUS		365	7,25	65 000	68 646	0,06%	BH Bank
CT131021/13102022LAOUINA		365	7,25	10 000	10 561	0,01%	BH Bank
CT131021/13102022SOUSSEHA		365	7,25	21 000	22 178	0,02%	BH Bank
CT140122/160123LAOUINA		367	7,25	25 000	26 033	0,02%	BH Bank
CT140222/140223BOUMHAL		367	7,19	3 000	3 108	0,00%	BH Bank
CT141021/14102022SOUSSECO		365	7,25	98 000	103 558	0,10%	BH Bank
CT141221/141222HAMAM SOUS		365	7,25	31 000	32 433	0,03%	BH Bank
CT150222/170223MGHIRA		367	7,19	64 000	66 300	0,06%	BH Bank
CT151221/15122022BEJAOUI		365	7,25	256 000	267 797	0,25%	BH Bank
CT160222/150223SIDI BOUZI		364	7,19	134 000	138 794	0,13%	BH Bank
CT160222/160223LAOUINA		365	7,19	55 000	56 967	0,05%	BH Bank
CT161121/161122GROMBALIA		365	7,24	30 000	31 519	0,03%	BH Bank
CT161121/161122RADES		365	7,24	17 000	17 861	0,02%	BH Bank
CT161121/161122SOUSSE HAC		365	7,24	10 000	10 506	0,01%	BH Bank
CT161221/16122022HAMMAMSO		365	7,25	149 000	155 843	0,15%	BH Bank
CT161221/16122022MGHIRA		365	7,25	20 000	20 918	0,02%	BH Bank
CT161221/161222ENNASR		365	7,25	153 000	160 026	0,15%	BH Bank
Total				8 278 000	8 683 481	8,10%	

3.4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires totalisent **637 122** Dinars pour la période allant du 01/07/2022 au 30/09/2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	Période Du 01/07/2022 Au 30/09/2022	Période Du 01/01/2022 Au 30/09/2022	Période Du 01/07/2021 Au 30/09/2021	Période Du 01/01/2021 Au 30/09/2021	Période Du 01/01/2021 Au 31/12/2021
Intérêts des comptes à terme	167 583	699 531	235 999	743 476	1 037 016
Intérêts des pensions livrés	-	-	-	-	23 731
Intérêts des bons de caisse	-	-	73 347	221 220	251 302
Intérêts des billets de trésorerie	18 232	54 196	18 283	35 175	53 404
Intérêts des certificats de dépôt	451 307	979 742	320 691	1 157 649	1 366 356
Total	637 122	1 733 469	648 320	2 157 520	2 731 809

3.5 Créances d'exploitation :

Le solde de ce poste s'élève à **37 232** dinars au 30-09-2022 et se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2022	30/09/2021	31/12/2021
Titres de créance échus*	86	420 425	86
Agios créditeurs à encaisser	19 798	-	-
Compte d'attente**	17 348	-	-
Total	37 232	420 425	86

(*) Les sommes en principal se rapportant à la cinquième, sixième, septième et huitième échéance de l'échéancier initial de l'emprunt obligataire « *SERVICOM 2016* », considérées comme impayées par la SICAV BH Obligataire, et dont le montant s'élève à 200 000 Dinars ont été reclassées parmi les Titres de créances échus. Une provision pour dépréciation de 200.000 Dinars a été constatée sur cette créance. Les fractions intérêts conventionnels et intérêts de retard se rapportant à la cinquième échéance, et qui ont été reclassé parmi les Titres de créances échus, ont fait l'objet de réservation d'intérêts pour un montant de 17.370 Dinars.

(**) Ce compte a été présenté parmi les liquidités au cours des exercices précédents.

3-6 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01-01-2022 au 30-09-2022 se détaillent ainsi :

Libellé	30/09/2022	30/09/2021
Capital au 1^{er} Janvier		
Montant	96 359 478	100 625 451
Nombre de titres	974 695	1 017 866
Nombre d'actionnaires	962	1 045
Souscriptions réalisées		
Montant (Nominal)	46 712 100	60 012 300
Régul. des sommes non distribuables	-487 529	-709 647
Nombre de titres émis	467 121	600 123
Rachats effectués		

Montant (Nominal)	40 970 800	59 729 000
Régul. des sommes non distribuables	-427 573	-707 264
Nombre de titres rachetés	409 708	457 595
Autres effets sur le capital		
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	158 195	-140 640
Plus ou moins-values réalisées sur cession des titres	56 236	159 814
Frais de négociation des titres	-	-1 259
Capital au 30 Septembre		
Montant	102 255 253	100 924 282
Nombre de titres	1 032 108	1 020 699
Nombre d'actionnaires	917	990

3-7 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève à **149 899** dinars au 30-06-2022 et se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2022	30/09/2021	31/12/2021
Rémunération du gestionnaire à payer	149 004	148 071	146 107
Rémunération du dépositaire à payer	895	2 060	1 190
Total	149 899	150 131	147 297

3-8 Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30-09-2022 à **491 745** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2022	30/09/2021	31/12/2021
Solde des souscriptions Rachats	22 392	-	-
Jetons de présence à payer	19 224	11 208	14 985
Actionnaires dividendes à payer	413 366	383 154	383 154
Etat retenues à la source	17	17	17
Honoraires commissaire aux comptes a payer	17 646	26 469	32 822
Redevances CMF à payer	8 816	8 622	8 983
TCL à payer	1 044	1 098	1 013
Autres rémunérations	167	183	194
Compte d'attente passif	9 073	-	-
Total	491 745	430 752	441 168

3-9 Charges de gestion des placements :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 septembre 2022 à **149 306** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période Du 01/07/2022 Au 30/09/2022	Période Du 01/01/2022 Au 30/09/2022	Période Du 01/07/2021 Au 30/09/2021	Période Du 01/01/2021 Au 30/09/2021	Période Du 01/01/2021 Au 31/12/2021
Rémunération du gestionnaire	149 005	427 838	148 071	459 930	606 038
Rémunération du dépositaire	301	895	293	870	1 190
Total	149 306	428 733	148 364	460 800	607 228

3-10 Autres charges :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 septembre 2022 à **45 097** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période Du 01/07/2022 Au 30/09/2022	Période Du 01/01/2022 Au 30/09/2022	Période Du 01/07/2021 Au 30/09/2021	Période Du 01/01/2021 Au 30/09/2021	Période Du 01/01/2021 Au 31/12/2021
Redevances CMF	27 092	77 789	26 922	83 624	110 189
Honoraires commissaire aux comptes	4 640	12 365	6 563	19 484	25 837
Jetons de présence	8 902	19 239	3 777	11 208	14 985
Rémunération du Directeur Général	510	1 472	511	1 506	2 018
Contribution Sociale de Solidarité	-	200	-	200	200
TCL	3 959	11 742	3 142	11 611	15 52
Autres charges	- 6	7	-	17	17
Total	45 097	122 814	40 915	127 650	168 598

4 - Ratios de gestion des placements :

- c. Charges de gestion des placements /actif net moyen soit : $149\,306/107\,498\,526 = 0,14\%$.
- d. Autres charges / actif net moyen soit : $45\,097/107\,498\,526 = 0,04\%$.

5 - Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

- e. La gestion de la SICAV BH OBLIGATAIRE est confiée à l'établissement gestionnaire BH INVEST. Celui-ci est chargé des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération annuelle (TTC) fixée à 0,55% applicable depuis le 18 septembre 2020 (0,45%TTC auparavant) et décomptée sur la base de l'actif net quotidien.
- f. La BH BANK assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV BH OBLIGATAIRE. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la SICAV. En contrepartie de ses services, la BH BANK perçoit une rémunération qui s'élève à 1 190 DT TTC par an (prise en charge dans sa totalité par le gestionnaire).